



Stratégie et plan d'action du PDDAA : 2026-2035 (Bâtir un système Agro-alimentaire résilient en Afrique)

Projet | 15 septembre 2024

Contenu

Liste des abréviations.....	3
1. Introduction	5
La genèse et la pertinence continue du PDDAA.....	6
Mise en œuvre du PDDAA et enseignements tirés : 2003-2024.....	7
2. Vision, justification et principes de la stratégie et du plan d'action du PDDAA : 2026-2035	9
Principes directeurs du PDDAA	11
3. Tendances et facteurs qui façonneront les systèmes alimentaires africains au cours des dix prochaines années	12
Urbanisation et évolution des modes de consommation	13
Croissance économique et hausse des revenus	13
Augmentation de la population.....	13
Innovations technologiques	13
Changement climatique, durabilité environnementale et stabilité sociale	13
4. Objectifs stratégiques, interventions prioritaires, extraits et résultats	15
Objectif stratégique 1 : Intensifier la production alimentaire durable, l'agro-industrialisation et le commerce	16
Objectif stratégique 2 : Stimuler les investissements et le financement pour accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires	20
Objectif stratégique 3 : Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle	22
Objectif stratégique 4 : Promouvoir l'inclusion et des moyens de subsistance équitables	26
Objectif stratégique 5 : Bâtir des systèmes agroalimentaires résilients	28
Objectif stratégique 6 : Renforcer la gouvernance des systèmes agroalimentaires	32
5. Renforcement de la mise en œuvre et de la coordination du PDDAA.....	34
6. Ressources pour la stratégie et le plan d'action du PDDAA . Error! Bookmark not defined.	
7. Système d'appui à la gestion des connaissances du PDDAA	38
8. Améliorer la communication et le plaidoyer du PDDAA	39
Annexe 1 : Plan d'action du PDDAA : 2026-2035	43

Liste des abréviations

(ZLECA)	Zone de libre-échange continentale africaine
BAD	Banque africaine de développement
IA	Intelligence artificielle
UA	Union africaine
CUA	Commission de l'Union africaine
AUDA-NEPAD	Agence de développement de l'Union africaine - Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
RB	Revue biennale
PDDAA	Programme du Développement global de l'agriculture en Afrique
eBR	Système électronique d'examen biennal
UE	Union européenne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
PIB	Produit intérieur brut
SIG	Systèmes d'information géographique
TIC	Technologies de l'information et des communications
FIDA	Fonds international de développement agricole
IFPR	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
OIT	Organisation internationale du travail
OIM	Organisation internationale pour les migrations
BID	Banque islamique de développement
JSR	Examen conjoint du secteur
MOI	Suivi et évaluation
PNIA	Plan national d'investissement agricole
PFNL	Produit forestier non ligneux
PIP	Programme d'investissement en propriété intellectuelle
REC	Communauté économique régionale
PME	Petites et moyennes entreprises
SPS	Normes sanitaires et phytosanitaires
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
TWG	Groupe de travail technique

CNUCED	Commerce et développement des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
WB	Banque mondiale
PAM	Programme mondiale alimentaire
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
Ouah	Organisation mondiale de la santé animale

Stratégie et plan d'action du PDDAA : 2026-2035

1. Introduction

L'Afrique a connu une croissance économique et agricole significative au cours des deux dernières décennies, son produit intérieur brut (PIB) ayant doublé entre 2000 et 2021 et son secteur agricole étant devenu le plus dynamique au monde. Malgré ces avancées, des défis persistent, notamment pour atteindre les objectifs ambitieux de la Déclaration de Malabo du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Alors que 12 États membres de l'Union africaine (UA) ont constamment amélioré leurs performances au cours des quatre cycles d'examen biennal du PDDAA, en 2023, le rapport du PDDAA a montré qu'aucun n'était en voie d'atteindre les objectifs de la Déclaration de Malabo d'ici 2025.

Les progrès limités réalisés dans la réalisation des objectifs et cibles de la Déclaration de Malabo, révélés par le quatrième rapport du PDDAA sur la sécurité alimentaire et la nutrition, concordent avec les conclusions du rapport 2024 sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde. Alors que 20,4 % de la population africaine souffre de la faim et que 58 % d'entre elle est confrontée à l'insécurité alimentaire, le continent peine à répondre à ses besoins de base en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. La hausse des coûts a rendu les régimes alimentaires sains inabordable pour 924,8 millions de personnes, aggravant l'insécurité alimentaire et la malnutrition sur le continent. Malgré certains progrès dans la réduction des taux de retard de croissance, la malnutrition, qui entraîne des taux plus élevés de morbidité et de mortalité et réduit le développement du capital humain, reste un problème grave. Dans le même temps, l'obésité et les problèmes de santé qui y sont liés sont de plus en plus répandus, ce qui alourdit le fardeau économique et sanitaire du continent. Ces statistiques montrent clairement que sans des efforts intensifiés, l'Afrique n'atteindra pas son objectif de mettre fin à la faim et à la malnutrition d'ici 2025 ou 2030.

Malgré une croissance significative de la production agricole, l'agriculture africaine continue de faire face à des défis fondamentaux. Si la productivité des terres et de la main-d'œuvre a augmenté de manière constante et rapide au cours des deux dernières décennies, l'expansion des terres reste un moteur majeur de la croissance agricole. En outre, le secteur, dominé par les petites exploitations agricoles, est confronté à des problèmes tels que l'insécurité foncière, des investissements limités dans la santé des sols et des niveaux élevés de dégradation des terres. Si l'agriculture commerciale à grande échelle suscite de plus en plus d'intérêt, les petites exploitations agricoles restent essentielles pour optimiser l'utilisation de la main-d'œuvre et des terres, promouvoir une croissance économique à grande échelle et créer une richesse durable.

Le PDDAA a joué un rôle déterminant en aidant les pays africains à définir leurs priorités nationales en matière de développement agricole. Malgré ces efforts, les investissements publics dans l'agriculture sont restés en deçà des attentes et insuffisants. Seuls quelques pays sont en voie d'atteindre l'objectif consistant à consacrer 10 % des dépenses publiques annuelles à l'agriculture. Les défis économiques persistent également, et une croissance inclusive et la création d'emplois, en particulier dans les principales chaînes de valeur agricoles, sont nécessaires pour réduire la pauvreté. En outre, pour relever les défis du développement humain tels que l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, il faut garantir l'accès à la terre pour les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés, tout en diversifiant les sources de revenus. Sur le plan environnemental, l'accent est mis sur la promotion de la gestion durable des ressources naturelles et sur l'adaptation au changement climatique et son atténuation. Sur le plan politique, l'accent est mis sur la poursuite

de la souveraineté alimentaire et l'amélioration de la position mondiale de l'Afrique en exploitant son vaste potentiel agricole.

La première décennie du PDDAA (2003-2013) a été à la fois riche en opportunités et en défis. Du côté positif, 45 États membres de l'UA ont signé des pactes PDDAA, 31 pays ont élaboré des plans nationaux d'investissement agricole (PNIA), quatre plans régionaux ont été finalisés et 28 pays ont achevé le processus PDDAA et mobilisé des ressources par le biais du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire pour mettre en œuvre leurs PNIA. Cependant, les progrès de la mise en œuvre ont été entravés par des contraintes politiques, des contraintes de ressources et un manque de coopération intersectorielle.

S'appuyant sur la dynamique de la Déclaration de Maputo, la Déclaration de Malabo de 2014 a renouvelé l'engagement envers le PDDAA et fixé des objectifs ambitieux pour 2025, notamment l'augmentation du financement et des investissements dans l'agriculture, l'éradication de la faim, la réduction de moitié des taux de pauvreté, la réduction de la malnutrition, le triplement du commerce intra-africain et le renforcement de la résilience des moyens de subsistance et des systèmes de production. La Déclaration de Malabo a également mis l'accent sur la responsabilisation par le biais des RB agricoles et a reconnu le rôle essentiel des infrastructures et du développement rural dans la croissance. Si le programme du PDDAA de Malabo se concentre principalement sur l'agriculture, l'élevage, la foresterie et la pêche, il reconnaît également l'importance de secteurs connexes comme les infrastructures et le commerce.

Les chocs et facteurs de stress récents, notamment la pandémie de COVID-19, les guerres et les conflits sur le continent, le conflit entre la Russie et l'Ukraine, les effets négatifs du changement climatique et la corruption, ont considérablement perturbé le secteur agricole africain. Ces défis soulignent la nécessité d'un nouveau programme PDDAA qui puisse guider la transformation des systèmes agroalimentaires africains au-delà de 2025.

En 2024, l'Assemblée de l'UA a exprimé ses inquiétudes quant à la lenteur des progrès du continent, soulignant qu'il n'était pas en voie d'atteindre les objectifs et cibles de la Déclaration de Malabo du PDDAA d'ici 2025. Cette préoccupation, ainsi que les menaces émergentes qui pèsent sur les systèmes agroalimentaires africains, ont conduit à l'élaboration d'un programme PDDAA post-Malabo qui sera discuté lors d'un sommet extraordinaire en 2025 à Kampala, en Ouganda. Ce programme se concentrera sur la résolution des défis existants et émergents – et intégrera les leçons tirées de deux décennies de mise en œuvre du PDDAA – pour construire des systèmes agroalimentaires résilients et durables.

La genèse et la pertinence continue du PDDAA

En juillet 2003, lors de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine à Maputo, au Mozambique, les chefs d'État et de gouvernement africains ont adopté la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique (Assembly/AU/Decl. 7(II)), marquant le lancement officiel du PDDAA. L'initiative PDDAA a été élaborée en réponse à la faible productivité, à l'insécurité alimentaire et au sous-investissement dans l'agriculture africaine. Les décideurs africains reconnaissent depuis longtemps qu'au-delà de la garantie de la sécurité alimentaire, la transformation agricole est essentielle à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Grâce à sa contribution substantielle aux économies africaines et à ses liens étroits avec d'autres secteurs, l'agriculture joue un rôle central dans la création d'emplois, la création de richesses et la résilience économique. Le PDDAA reflète la reconnaissance collective

par les dirigeants africains de l'importance cruciale du développement agricole pour le progrès économique et social du continent. La Déclaration de Maputo exhorte les États membres de l'UA à allouer au moins 10 % de leurs budgets nationaux à l'agriculture et au développement rural et à atteindre des taux de croissance de la productivité agricole d'au moins 6 % par an. La Déclaration s'articule autour de quatre piliers essentiels : 1) la gestion durable des terres et des eaux, 2) l'accès aux marchés, 3) l'alimentation et la lutte contre la faim, et 4) la recherche agricole. Elle met l'accent sur les principes de processus de développement menés et pris en charge par les pays, ainsi que sur l'intégration et la coopération régionales.

La Déclaration de Maputo a mis l'accent sur l'amélioration de la productivité agricole en augmentant les allocations budgétaires au secteur agricole. La Déclaration de Malabo, adoptée en 2014, a élargi le cadre du PDDAA en réaffirmant ses principes et ses objectifs existants tout en introduisant de nouveaux objectifs ambitieux, notamment l'éradication de la faim et de la malnutrition, le triplement du commerce intra-africain, le renforcement de la résilience et le renforcement de la responsabilité des actions et des résultats. Les deux déclarations ont souligné l'importance d'inclure les points de vue des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés dans les initiatives de développement agricole et ont souligné la nécessité d'intégrer des pratiques intelligentes face au climat.

Mise en œuvre du PDDAA et enseignements tirés : 2003-2024

Depuis sa création, le PDDAA a été mis en œuvre à travers l'élaboration de PNIA, la création de pactes régionaux du PDDAA et la mobilisation de ressources pour le développement agricole, entre autres processus. Ce cadre a considérablement accru le profil politique de l'agriculture, ce qui s'est traduit par une augmentation des investissements, une plus grande appropriation et un leadership africains, et la reconnaissance du développement agricole comme vecteur de croissance économique et d'éradication de la pauvreté. Le PDDAA a également joué un rôle essentiel dans la promotion d'une planification et d'une mise en œuvre des politiques fondées sur des données probantes et dans le renforcement de l'évaluation inclusive des performances. La participation accrue des parties prenantes, le dialogue et la responsabilité mutuelle aux niveaux national et régional ont favorisé l'alignement et la coordination des programmes de développement et des partenariats dans l'agriculture.

En outre, la Déclaration de Malabo a renforcé l'intégration régionale et le commerce, en promouvant la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) pour améliorer l'accès aux marchés et les opportunités économiques pour les agriculteurs. Elle a encouragé les investissements du secteur privé et les partenariats public-privé pour les infrastructures, la création d'emplois et l'innovation. Déclaration de Malabo également introduit le processus BR comme instrument de coopération mutuelle responsabilité des actions et des résultats. Le PDDAA Le rapport du BR est désormais le principal document de référence pour quiconque souhaite suivre les progrès du développement agricole en Afrique. Le mécanisme de suivi et de rapport du BR sera mis en avant dans le programme du PDDAA post-Malabo.

La phase de Malabo du PDDAA a nécessité une approche plus large, englobant les secteurs connexes nécessaires à la croissance agricole, tels que les infrastructures, le commerce, l'énergie, le développement rural et technologies de l'information et de la communication (TIC). Le NAIP est resté le principal véhicule de mise en œuvre des engagements de Malabo. L'objectif était de

déplacer l'accent de la mise en place de l'architecture du processus vers la mise en œuvre, les résultats et l'impact.

Pour pérenniser les progrès réalisés dans le cadre du PDDAA, les pays africains doivent prioriser plusieurs domaines clés. Tout d'abord, ils doivent veiller à ce que des ressources financières suffisantes soient disponibles et développer les capacités techniques et institutionnelles nécessaires. Il est essentiel de renforcer la collaboration interministérielle, les organismes du gouvernement central, en particulier les ministères des Finances et de la Planification, jouant un rôle central. Il est tout aussi important d'impliquer et de responsabiliser le secteur privé, les femmes, les groupes marginalisés et les jeunes dans l'agriculture. En outre, il est essentiel de réaffirmer l'engagement d'allouer au moins 10 % des dépenses nationales à l'agriculture, tout en améliorant la coordination à tous les niveaux, pour une mise en œuvre efficace et la réalisation des objectifs et des cibles du PDDAA.

Malgré les résultats inégaux du continent, les données sur les tendances du PDDAA et les données empiriques soulignent l'importance de sa mise en œuvre. Par exemple, un examen des données sur les tendances clés montre que les pays qui ont adopté le PDDAA et/ou sont avancés dans la mise en œuvre du PDDAA ont tendance à obtenir de meilleurs résultats que ceux qui n'ont pas adopté le cadre ou ont fait de grands progrès dans sa mise en œuvre. Par exemple, pendant la période de mise en œuvre du PDDAA (2003-2022), les pays qui ont atteint des niveaux plus élevés de mise en œuvre du PDDAA ont enregistré des niveaux de croissance annuelle des dépenses publiques agricoles et du PIB agricole plus élevés que ceux qui n'ont pas adhéré au PDDAA.

D'autres données empiriques montrent que la mise en œuvre du PDDAA a un impact positif significatif sur les dépenses agricoles publiques, l'aide publique au développement pour l'agriculture et la productivité des terres et du travail. Néanmoins, les recherches montrent également que l'effet de la mise en œuvre du PDDAA sur les dépenses agricoles et l'aide publique au développement diminue au fil du temps, ce qui indique un effet de substitution entre le financement public et le financement extérieur de l'agriculture. Cela est prévisible, car les pays ont tendance à attirer davantage de financements extérieurs à mesure qu'ils avancent dans la mise en œuvre du PDDAA.

En outre, il a été démontré que la mise en œuvre des processus de responsabilisation mutuelle du PDDAA, tels que les revues sectorielles conjointes (RSC), avait un impact positif significatif sur les dépenses agricoles des gouvernements. Les dépenses agricoles peuvent augmenter avec la participation aux RSC, car le processus du PDDAA contribue à renforcer la volonté politique d'investir et favorise la responsabilisation et la pression des pairs au sein du secteur et entre les pays, ce qui encourage l'investissement. Les pays qui mettent en œuvre les RSC et d'autres processus de responsabilisation mutuelle du PDDAA progressent plus rapidement vers la transformation agricole et le changement structurel. Les tendances et les données empiriques ci-dessus démontrent que la mise en œuvre du PDDAA et ses mécanismes de responsabilisation mutuelle peuvent produire les résultats souhaités et favoriser la transformation agricole.

Conçu pour s'appuyer sur les réalisations des phases de Maputo et de Malabo du PDDAA, le programme post-Malabo du PDDAA adopte une approche des systèmes agroalimentaires qui permettra aux parties prenantes de relever les défis de l'ensemble de la chaîne de valeur alimentaire tout en alignant les politiques sur des objectifs de développement plus larges. Cette approche met l'accent sur la durabilité environnementale pour préserver la production alimentaire future et s'attaque à la malnutrition sous toutes ses formes (sous-nutrition, carences en micronutriments, etc.) en promouvant des régimes alimentaires diversifiés, nutritifs et abordables. Elle soutient également l'inclusion économique, dont bénéficient environ 70 % de la population du continent qui dépend de l'agriculture. Le renforcement de l'accès aux marchés et du commerce régional, notamment par le biais de la ZLECA, a le potentiel de stimuler considérablement le commerce agricole intra-africain d'ici 2035, en améliorant la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en promouvant les variétés alimentaires locales et en renforçant la résilience.

Les technologies émergentes jouent un rôle essentiel dans la transformation des systèmes agroalimentaires africains afin d'accroître la productivité et la résilience. La promotion de l'utilisation de technologies telles que la mécanisation, la gestion innovante de l'eau, l'agriculture numérique, l'intelligence artificielle (IA) et l'agriculture intelligente face au climat est essentielle pour favoriser la transformation sectorielle conformément au programme PDDAA post-Malabo.

L'industrialisation agroalimentaire inclusive est essentielle pour stimuler la croissance économique, la transformation structurelle, la création d'emplois et la prospérité partagée. En intégrant la production agricole dans les chaînes d'approvisionnement et la création de valeur ajoutée, l'industrialisation agroalimentaire libère un potentiel considérable pour transformer les systèmes agroalimentaires africains, lutter contre l'insécurité alimentaire et la nutrition et réduire la pauvreté. Un engagement politique fort et des actions coordonnées sont essentiels pour améliorer les performances du secteur agroalimentaire, réduire la pauvreté et atteindre les objectifs de développement de l'Afrique.

Le renforcement de la résilience est essentiel pour s'adapter aux chocs, notamment le changement climatique, les pandémies, les conflits et les perturbations économiques, et s'en relever. Malgré certains progrès, l'Afrique peine à renforcer sa résilience, seuls deux pays étant en voie d'atteindre les objectifs de renforcement de la résilience en 2023. La lenteur des progrès en matière de renforcement de la résilience compromet d'autres objectifs, tels que l'élimination de la faim et de toutes les formes de malnutrition et la réduction de la pauvreté.

2. Vision, justification et principes de la stratégie et du plan d'action du PDDAA : 2026-2035

La vision du PDDAA est « Des systèmes agroalimentaires durables et résilients pour une Afrique saine et prospère ». Cette vision est cohérente avec l'Agenda 2063 (vers « l'Afrique que nous voulons ») et la Position commune africaine sur les systèmes alimentaires, et elle a été réitérée dans la première Déclaration du Sommet africain sur le climat de 2023. Tous les acteurs du système agroalimentaire sont collectivement responsables de la réalisation de cette vision.

La nouvelle stratégie et le nouveau plan d'action du PDDAA pour 2026-2035 marquent un changement important : le passage d'une approche axée sur la croissance tirée par l'agriculture à une approche plus large des systèmes agroalimentaires. Ce changement stratégique s'appuie sur une compréhension de l'interaction complexe entre l'agriculture, la nutrition, le développement économique et d'autres secteurs. Les politiques doivent être mieux intégrées pour tenir compte des compromis et des interrelations entre les aspects des pratiques durables de la ferme à la table, la complexité de la chaîne de valeur, l'alimentation et la nutrition, entre autres facteurs alimentaires. La stratégie et le plan d'action du PDDAA visent également à renforcer les capacités institutionnelles, en favorisant une plus grande transparence, une plus grande responsabilité et une participation inclusive des parties prenantes à la mise en œuvre et à la gouvernance des systèmes agroalimentaires.

Dans le contexte du programme PDDAA post-Malabo, les systèmes agroalimentaires englobent l'ensemble du réseau d'activités, de processus et d'acteurs impliqués dans la production, la transformation, la distribution, la consommation et l'élimination des produits alimentaires et agricoles.

La présente Stratégie et plan d'action du PDDAA 2026-2035 décrit les voies de transformation des systèmes agroalimentaires et propose des actions stratégiques qui contribueront à une Afrique plus prospère. La Stratégie et le plan d'action appellent à des efforts coordonnés, à des investissements accrus et à l'adoption de pratiques innovantes pour parvenir à une transformation durable, résiliente et inclusive des systèmes agroalimentaires. Ils visent à diversifier les économies, à créer des millions d'emplois locaux, à améliorer l'accès à une alimentation saine, à augmenter les revenus, à renforcer la cohésion sociale et à améliorer la stabilité socio-économique, autant d'éléments qui contribuent à la consolidation de la paix et à l'atténuation des conflits à long terme. Ces résultats, en fin de compte, contribuent à améliorer les moyens de subsistance et l'alimentation et la nutrition de tous les Africains.

La mise en œuvre réussie du programme PDDAA post-Malabo nécessite des efforts coordonnés de la part d'un ensemble d'acteurs clés, chacun ayant des rôles distincts. Les gouvernements nationaux sont responsables de l'élaboration et de l'application de politiques qui créent un environnement propice à la transformation des systèmes agroalimentaires, notamment par le biais d'investissements dans les infrastructures, la recherche et les services de vulgarisation. Les organismes continentaux et régionaux, tels que les entités de l'UA (la Commission de l'Union africaine [CUA] et l'Agence de développement de l'Union africaine-Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique [AUDA-NEPAD]) et les communautés économiques régionales (CER), jouent un rôle crucial pour faciliter la collaboration transfrontalière, harmoniser les politiques et suivre les progrès vers les objectifs du programme. Les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires sont essentiels à l'adoption de pratiques et de technologies innovantes qui améliorent la productivité et la résilience. Les partenaires de développement et les organisations internationales fournissent une assistance technique, un financement et un soutien au renforcement des capacités pour accélérer la mise en œuvre du programme. Les organisations de la société civile et les groupes communautaires plaident en faveur d'un développement inclusif, en veillant à ce que les voix des populations marginalisées, notamment les femmes et les jeunes, soient représentées dans les processus de prise de décision. Enfin, les acteurs du secteur privé contribuent par des investissements dans la technologie, le développement des marchés et l'intégration de la chaîne de valeur, stimulant ainsi l'innovation et la croissance économique au sein du secteur agroalimentaire. Ensemble, ces acteurs forment un réseau collaboratif essentiel pour atteindre les objectifs de transformation du programme PDDAA post-Malabo.

Principes directeurs du PDDAA

La présente stratégie et le plan d'action réitèrent et maintiennent les valeurs et principes traditionnels du PDDAA. La Déclaration de Kampala du PDDAA fournit une base solide pour la mise en œuvre et le respect de ces principes.

Propriété et leadership : Ce principe souligne l'importance du leadership national, régional et local, qui est essentiel pour garantir la légitimité et la responsabilité. Cela signifie que le cadre du PDDAA doit être intégré dans les plans nationaux de développement agricole et légiféré pour faciliter son appropriation dans les budgets nationaux et infranationaux. Les gouvernements nationaux doivent prendre l'initiative de mobiliser les investissements publics, privés, de développement et étrangers directs, y compris les transferts de fonds.

Perspective holistique et intégrée de la transformation des systèmes agroalimentaires : L'approche des systèmes agroalimentaires repose sur un principe clé : elle adopte une perspective holistique du développement, qui reconnaît les liens entre les efforts de développement agricole. Contrairement à l'approche traditionnelle qui met l'accent sur l'augmentation de la productivité agricole pour quelques produits, cette approche intègre et aligne différents domaines thématiques et politiques de l'ensemble des systèmes agroalimentaires, de la production, de la transformation, de la distribution et du stockage à la consommation. Elle englobe également la durabilité et la gestion des déchets (Olayide, 2021 ; IFPRI, 2022 ; FAO, 2022). Les pays ont généralement différents programmes/initiatives de développement agricole portant sur différents sous-secteurs ou zones écologiques infranationales. Dans une approche des systèmes agroalimentaires, le PDDAA au niveau national doit les rassembler pour promouvoir la cohérence et une transformation positive collective.

Durabilité : En tant que principe directeur, la durabilité met l'accent sur la nécessité de pratiques durables sur les plans social, économique, culturel et environnemental. Pour que ce principe soit contraignant, des critères de durabilité doivent être intégrés aux politiques et aux réglementations. Par exemple, les politiques pourraient exiger des évaluations d'impact environnemental, la prise en compte de l'équité sociale et des analyses de viabilité économique pour tous les projets et initiatives agroalimentaires.

Inclusivité : L'inclusion économique et sociale – des femmes, des jeunes et des communautés marginalisées telles que les pêcheurs et les éleveurs – est une composante essentielle de l'approche des systèmes agroalimentaires. L'inclusion dans les processus de planification et de mise en œuvre apporte des perspectives diverses et favorise la collaboration entre les différents secteurs et groupes d'intervenants.

Coordination et collaboration multipartite : La faiblesse des systèmes de collaboration et de coordination a entravé la mise en œuvre du programme PDDAA de Malabo. En principe, le PDDAA continuera à mettre en place des systèmes et des processus visant à renforcer la coopération, la collaboration et la coordination entre les différents acteurs. Des plateformes multipartites seront utilisées pour améliorer la coordination et la collaboration.

Prise de décision fondée sur des données probantes : Le cadre du PDDAA préconise et promeut l'utilisation de données fiables pour formuler et mettre en œuvre des politiques et des stratégies agricoles. Un soutien accru à la création de systèmes de données nationaux plus solides et à l'institutionnalisation du processus de collecte de données du PDDAA renforcera l'utilisation des données dans l'élaboration des politiques.

Responsabilité mutuelle et transparence : Le PDDAA a souligné l'importance de la responsabilité mutuelle entre toutes les parties prenantes. Cet engagement en faveur de la transparence et de la responsabilité va au-delà du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, le Tableau de bord de la transformation de l'agriculture en Afrique et le Tableau de bord du PDDAA de Malabo servant tous deux d'instruments clés pour faciliter le mécanisme d'évaluation par les pairs inscrit dans les principes et valeurs de l'UA. Les rapports du PDDAA reflètent la nécessité de créer et de renforcer les mécanismes et les plateformes de responsabilité mutuelle et d'évaluation par les pairs au niveau des pays. Cet élément d'évaluation et de responsabilité sera une dimension clé de la mise en œuvre de la Déclaration du PDDAA de Kampala.

Subsidiarité et valorisation des complémentarités régionales : Le PDDAA souligne la nécessité de mobiliser le soutien régional, notant que les interventions au niveau national ne suffiront pas à elles seules. Le PDDAA reconnaît que certaines questions transcendent les frontières nationales et, par conséquent, nécessitent des interventions au-delà d'un seul pays. Le rôle des CER est essentiel dans ce contexte. Par conséquent, le programme du PDDAA post-Malabo reconnaît l'importance de la coopération entre plusieurs pays, du développement de la chaîne de valeur régionale, des infrastructures transfrontalières et des mécanismes de paiement et de règlement durables pour exploiter les complémentarités et l'harmonie régionales. Au niveau continental, la CUA et l'AUDA-NEPAD joueront un rôle essentiel dans la coordination, le renforcement des capacités et le partage des meilleures pratiques entre les pays et les régions pour tirer parti des atouts et des complémentarités régionales.

Adopter le progrès technologique : Ce principe vise à transformer les systèmes agroalimentaires africains grâce à des innovations telles que l'agriculture de précision, les outils numériques, l'IA et la biotechnologie. Ces technologies améliorent la productivité, l'efficacité et la résilience climatique tout en favorisant une croissance inclusive au profit des petits exploitants agricoles, des femmes et des jeunes. En améliorant la gestion des ressources et l'accès aux marchés, la technologie est essentielle pour mettre en place des systèmes agroalimentaires durables et répondre aux besoins de sécurité alimentaire de l'Afrique.

Pour mettre en œuvre avec succès les principes directeurs de la stratégie et du plan d'action du PDDAA 2026-2035, il est essentiel de mettre en place des mécanismes qui rendent ces principes contraignants aux niveaux national, régional et local. Ces principes contraignants garantissent que toutes les parties prenantes restent engagées dans le programme de transformation défini par le PDDAA, favorisant la responsabilité, la durabilité et l'inclusion dans le développement des systèmes agroalimentaires africains.

Perspective holistique et intégrée : La transformation des systèmes agroalimentaires peut être rendue contraignante par la création de mécanismes de coordination intersectorielle, tels que des comités interministériels. Une législation rendant obligatoire une planification intégrée, y compris des considérations technologiques, favoriserait une stratégie cohérente entre les secteurs.

3. Tendances et facteurs qui façonneront les systèmes alimentaires africains au cours des dix prochaines années

Les systèmes agroalimentaires africains connaissent des changements profonds influencés par de nombreux facteurs économiques, démographiques, environnementaux, climatiques et technologiques. Au cours de la prochaine décennie, la compréhension de ces dynamiques aidera les parties prenantes à façonner le paysage agroalimentaire africain pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, stimuler la croissance économique et améliorer les moyens de

subsistance sur tout le continent. Les principales tendances et facteurs moteurs sont présentés dans cette section.

Urbanisation et évolution des modes de consommation

Le continent connaît une urbanisation rapide et les habitudes de consommation alimentaire évoluent en conséquence. Les modes de vie urbains qui privilégient l'efficacité temporelle ont entraîné une hausse de la consommation de plats préparés et d'aliments préparés à l'extérieur du domicile. Le secteur émergent de la transformation est devenu le principal pont entre les petits exploitants agricoles et les marchés nationaux et régionaux en pleine croissance. L'allongement des chaînes de valeur agroalimentaires qui en résulte a accru leur complexité, ce qui nécessite des politiques plus granulaires à l'avenir.

Croissance économique et hausse des revenus

La croissance économique soutenue de nombreux pays africains a contribué à l'émergence d'une classe moyenne disposant de revenus plus élevés. Cette croissance économique stimule la demande de produits alimentaires diversifiés et de qualité, notamment de viande, de poisson et de produits à base de poisson, de produits laitiers et d'aliments transformés. Ces changements, qui devraient s'accroître au cours de la prochaine décennie, influencent à la fois les modes de production et de consommation dans le secteur agroalimentaire.

Augmentation de la population

La population de l'Afrique devrait doubler d'ici 2050, pour atteindre environ 2,5 milliards de personnes. Cette croissance explosive augmentera la demande alimentaire, ce qui présentera à la fois des défis et des opportunités. Pour répondre à cette demande, il faudra réaliser des progrès significatifs en matière de productivité agricole, d'efficacité, de sécurité alimentaire et de développement durable, et la transformation des aliments pour s'adapter à l'évolution des modes de consommation.

Innovations technologiques

Les progrès technologiques sont sur le point de révolutionner les systèmes agroalimentaires africains. Des innovations telles que l'agriculture numérique, la biotechnologie et l'agriculture de précision peuvent améliorer la productivité, la durabilité et l'inclusion. L'adoption généralisée des téléphones portables, de l'argent mobile et des outils numériques accélère l'accès des agriculteurs à l'information, aux services financiers et aux marchés, stimulant ainsi la croissance et la transformation de l'agriculture.

Changement climatique, durabilité environnementale et stabilité sociale

Le changement climatique constitue une menace redoutable pour la productivité agricole. Les variations des précipitations, la hausse des températures et les phénomènes météorologiques extrêmes ont des répercussions négatives sur le rendement des cultures et la sécurité alimentaire. La mise en œuvre d'une gestion durable des terres et de pratiques agricoles intelligentes face au climat est essentielle pour atténuer ces défis. En outre, il est essentiel de garantir la stabilité sociale et environnementale en s'attaquant à des facteurs tels que les migrations dues aux conflits. L'Afrique est actuellement la région la plus durement touchée par le changement climatique, mais elle est également celle qui a le plus grand écart de productivité agricole à combler. Cela offre

l'occasion de s'attaquer simultanément à ces deux problèmes grâce à des innovations et des technologies intelligentes face au climat.

Bien que les facteurs susmentionnés soient essentiels, d'autres tendances et facteurs émergents, décrits ci-dessous, méritent également l'attention.

Dynamiques de genre dans l'agriculture : Il est de plus en plus reconnu que l'autonomisation des femmes dans l'agriculture peut contribuer à transformer les systèmes agroalimentaires africains. Alors que les femmes constituent une part importante de la main-d'œuvre agricole dans de nombreux pays africains, elles se heurtent souvent à des obstacles pour accéder aux ressources telles que la terre, le crédit et les intrants agricoles. S'attaquer à ces disparités entre les sexes peut conduire à des gains substantiels de productivité et de sécurité alimentaire. En outre, l'amélioration de la participation des femmes aux chaînes de valeur agricoles non seulement améliore la nutrition des ménages, mais renforce également la résilience des communautés et le développement économique. L'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires leur permet également d'améliorer leur indépendance et leur autonomie économiques, ce qui leur permet d'améliorer leurs conditions de vie, celles de leur famille et de leur communauté. Des politiques et des interventions sensibles au genre qui soutiennent les agricultrices sont donc essentielles à la transformation globale du secteur agroalimentaire africain.

Engagement des jeunes : L'Afrique compte une population jeune nombreuse et croissante. Ce riche capital jeunesse représente une opportunité significative pour la croissance, l'innovation et la durabilité des systèmes agricoles et alimentaires. L'engagement des jeunes dans l'agriculture est vital pour l'avenir du secteur, en partie parce qu'ils peuvent favoriser l'adoption de nouvelles technologies, de techniques agricoles modernes et de modèles commerciaux innovants. Grâce à la formation, au mentorat et à l'accès à des ressources telles que la terre et le financement, les jeunes peuvent devenir des agents de changement clés dans la transformation des pratiques agricoles traditionnelles. L'engagement des jeunes dans l'agriculture contribue également à résoudre les problèmes de chômage et de migration des zones rurales vers les zones urbaines en créant des opportunités d'emploi significatives dans le secteur. En outre, les jeunes peuvent injecter de nouvelles idées et de l'énergie dans les chaînes de valeur agricoles, favorisant ainsi la durabilité et la croissance à long terme. Encourager la participation des jeunes à l'agriculture est donc un moteur essentiel de la transformation du système agroalimentaire en Afrique.

Politiques commerciales et intégration régionale : Les politiques commerciales et l'intégration régionale, notamment par le biais de la ZLECA, sont essentielles pour transformer l'agroalimentaire africain. La ZLECA favorise le commerce intra-africain en abaissant les tarifs douaniers, en supprimant les barrières commerciales et en harmonisant les normes, améliorant ainsi l'accès aux marchés des produits agricoles sur tout le continent. En favorisant des liens économiques plus forts entre les nations africaines, la ZLECA contribue à créer des systèmes alimentaires plus résilients, moins sensibles aux chocs extérieurs et à la volatilité des prix. L'harmonisation des politiques et des normes commerciales dans le cadre de la ZLECA facilite la circulation transfrontalière des marchandises, réduit les coûts et améliore la disponibilité de produits alimentaires diversifiés. En outre, l'intégration induite par la ZLECA attire les investissements dans les infrastructures agricoles et la transformation à valeur ajoutée, qui sont essentiels pour stimuler la compétitivité de l'agriculture africaine. Le soutien de ces politiques est essentiel pour faire progresser la transformation des systèmes agroalimentaires africains, promouvoir une croissance durable et assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle sur tout le continent.

Transition nutritionnelle et régime alimentaire : En Afrique, les revenus augmentent et l'urbanisation progresse, ce qui entraîne une demande croissante d'aliments transformés, notamment de viande et de produits laitiers. Bien qu'il existe une corrélation entre la consommation de viande grasse et le développement de maladies cardiovasculaires, les recherches actuelles indiquent que les risques sont plus étroitement liés aux types de graisses consommées qu'à la viande et aux produits laitiers eux-mêmes, qui sont essentiels pour améliorer la nutrition des enfants. La transformation des aliments est un élément essentiel pour garantir la sécurité alimentaire, prolonger la durée de conservation, réduire les pertes et le gaspillage alimentaires et préserver les nutriments essentiels au maintien de la santé. Il est essentiel de faire la distinction entre les différentes formes de transformation. Si les aliments ultra-transformés, qui peuvent contenir peu de nutriments essentiels et inclure des additifs potentiellement nocifs, peuvent être inadéquats sur le plan nutritionnel, tous les aliments transformés ne sont pas intrinsèquement nocifs pour la santé. La transition nutritionnelle en Afrique reflète un passage d'une alimentation traditionnelle peu transformée à une alimentation riche en aliments ultra-transformés riches en graisses saturées, en sodium, en sucre et en glucides raffinés. Ce changement, associé à l'augmentation des modes de vie sédentaires, contribue au triple fardeau de la malnutrition, qui englobe la dénutrition, le surpoids et l'obésité, ainsi que les maladies non transmissibles qui y sont associées.

Gestion durable de l'eau : La gestion durable de l'eau est un moteur essentiel de la transformation agricole en Afrique, en particulier dans les régions confrontées à une pénurie d'eau. Des pratiques efficaces de gestion de l'eau, telles que l'adoption de l'irrigation au goutte-à-goutte, la collecte des eaux de pluie et le recyclage de l'eau, sont essentielles pour maintenir la productivité agricole face au changement climatique et à la croissance démographique. L'accès à des ressources en eau fiables et suffisantes est un déterminant clé des rendements des cultures et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En outre, une gestion durable de l'eau peut contribuer à prévenir la dégradation des terres et à assurer la viabilité à long terme des terres agricoles. Les décideurs politiques et les parties prenantes doivent donner la priorité aux investissements dans les infrastructures hydrauliques, la recherche et le renforcement des capacités pour promouvoir l'adoption de pratiques durables. En garantissant une utilisation durable des ressources en eau, l'Afrique peut renforcer la résilience agricole et soutenir la croissance, la fiabilité et la durabilité de ses systèmes agroalimentaires.

4. Objectifs stratégiques, interventions prioritaires, extrants et résultats

Pour réaliser le continent vision et des objectifs ambitieux, la stratégie et le plan d'action du PDDAA : 2026-2035 suivent les voies de changement du PDDAA (figure 1), qui décrivent la logique qui relie les principaux objectifs stratégiques, associées interventions stratégiques clés, résultats et impacts attendus.

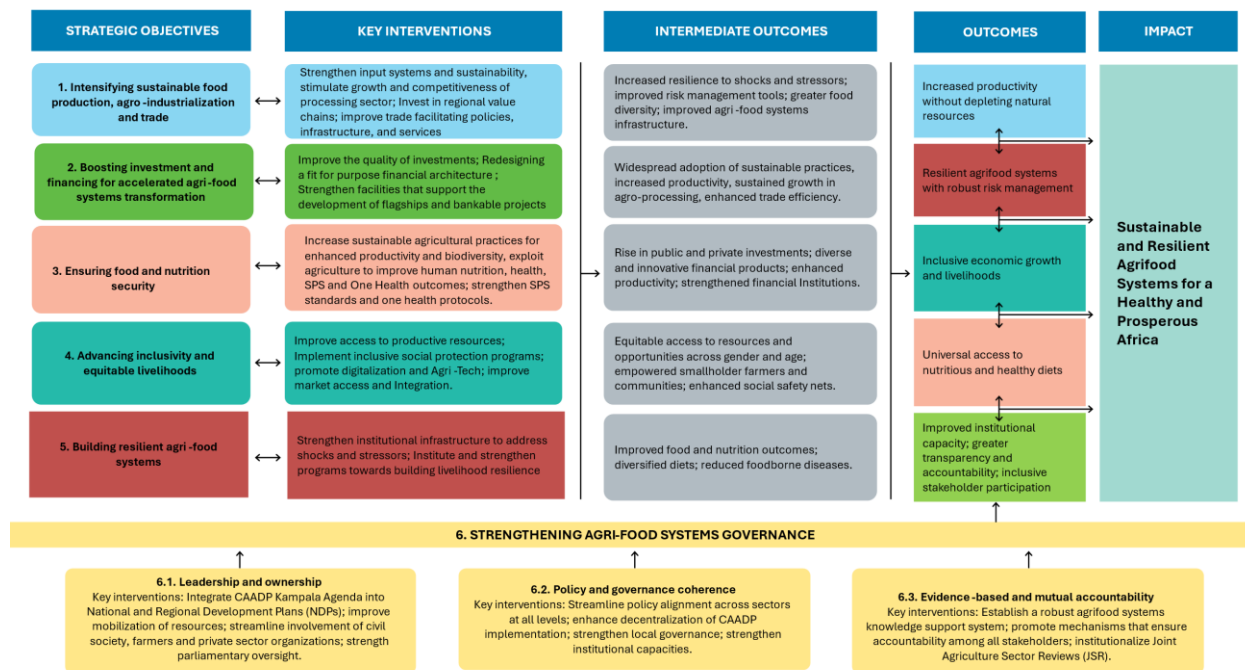


Figure 1 : Les voies du PDDAA vers la transformation des systèmes agroalimentaires

Objectif stratégique 1 : Intensifier la production alimentaire durable, l'agro-industrialisation et le commerce

Cet objectif stratégique vise à contribuer à la transformation des systèmes agroalimentaires par la production durable de produits agricoles destinés à la consommation, à la création de valeur ajoutée et au commerce (au sein des pays, sur le continent et au-delà). Il vise également à contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à favoriser la croissance économique, à créer de la richesse et des emplois, à assurer la durabilité environnementale et à atténuer l'impact d'autres chocs.

L'objectif consiste non seulement à stimuler la productivité, mais aussi à garantir que cette croissance soit durable sur le plan environnemental. La stratégie met l'accent sur la nécessité de renforcer les systèmes d'intrants agricoles, notamment en améliorant l'accès aux semences de qualité, aux aliments pour animaux, au fourrage, aux services de pollinisation, aux engrais, à l'eau et aux technologies. Elle appelle également à stimuler la croissance de l'agro-industrialisation en améliorant la compétitivité et la durabilité du secteur. Les investissements dans les chaînes de valeur régionales et les améliorations des politiques commerciales, des infrastructures et des services sont essentiels pour connecter les agriculteurs africains à des marchés plus vastes, améliorant ainsi les opportunités économiques et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Pour atteindre cet objectif, il faut intervenir pour relever les principaux défis liés à la faible production et à la faible productivité alimentaires, notamment en améliorant l'accès aux intrants et aux technologies de haute qualité. Les défis liés à la compétitivité et à la durabilité du secteur agroalimentaire seront relevés en intégrant les petits exploitants agricoles, les femmes et les jeunes dans les chaînes de valeur et les marchés régionaux, ainsi qu'en renforçant leurs compétences entrepreneuriales, leur permettant de créer des petites et moyennes entreprises (PME) qui stimulent l'industrialisation agricole. Le renforcement du commerce intra-africain nécessitera des

investissements dans les chaînes de valeur régionales et des améliorations des politiques commerciales, des infrastructures et des services. Pour atteindre cet objectif, les interventions stratégiques suivantes seront entreprises :

Production alimentaire durable

1. Renforcer et assurer des systèmes d'intrants fonctionnels (systèmes de semences, engrais, eau, services de vulgarisation).

Les principales actions comprennent :

- Accroître les investissements dans la recherche agricole et le développement technologique
- Accroître la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des intrants agricoles
- Améliorer les incitations pour que les producteurs adoptent les technologies
- Moderniser et revitaliser les services de vulgarisation agricole à grande échelle en utilisant les technologies numériques, la télédétection et l'IA
- Renforcer la coopération régionale et l'harmonisation et l'alignement des politiques
- Renforcer l'engagement des femmes et des jeunes, qui sont des acteurs clés dans les chaînes d'approvisionnement en intrants, dans les systèmes d'intrants
- Résoudre les problèmes de développement rural en promouvant les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs et les semences indigènes résilientes au climat et en mettant l'accent sur l'économie circulaire dans le cadre du processus PDDAA
- Accroître l'adoption de solutions intelligentes de gestion de l'eau agricole qui garantissent une utilisation efficace et équitable des ressources en eau du continent
- Mettre en place des services de recherche et de vulgarisation en matière de technologies agricoles dirigés par les agriculteurs, dotés de mécanismes de rétroaction efficaces pour stimuler l'innovation et répondre aux demandes du marché.

2. Renforcer l'adoption de pratiques agricoles durables.

Les principales actions comprennent :

- Mettre en œuvre l'agriculture de conservation
- Mettre en œuvre une gestion intégrée des ravageurs qui améliore la productivité et la gestion de l'environnement
- Promouvoir des outils et des pratiques qui intègrent les écosystèmes naturels à l'agriculture pour soutenir la biodiversité et la résilience des écosystèmes
- Résoudre le problème critique des pertes après récolte des cultures et des produits animaux, tout en développant des installations artisanales de transformation et de stockage pour mieux soutenir les petits exploitants agricoles
- Décrire les principes directeurs des pratiques agricoles durables, intégrant une agriculture intelligente face au climat, et aborder explicitement l'économie circulaire pour promouvoir une utilisation durable des ressources et la gestion des déchets

3. Créer un environnement politique et réglementaire propice aux technologies émergentes, à la biotechnologie, à l'IA, à la numérisation et au développement de l'agriculture de précision

Les principales actions comprennent :

- Investir dans l'expertise et l'infrastructure technique
- Faciliter l'échange de connaissances et de bonnes pratiques
- Créer des cadres qui soutiennent et facilitent l'échange de connaissances et l'adoption de meilleures pratiques tout au long de la chaîne de valeur par toutes les parties prenantes, y compris les femmes et les jeunes

- Fournir un soutien politique et financier à ces technologies émergentes
- Soutenir la formulation et l'adoption de législations nationales et régionales sur les technologies émergentes et leur utilisation
- Développer des partenariats fonctionnels entre les développeurs de technologies et les utilisateurs
- Soutenir la formulation et l'adoption d'une législation nationale relative aux technologies émergentes et à leur utilisation
- Mettre les outils numériques d'aide à la décision à la disposition de tous les acteurs du système agroalimentaire, des agriculteurs aux consommateurs
- Améliorer l'accès et l'utilisation des outils et des approches numériques qui améliorent l'efficacité des systèmes agroalimentaires
- Éliminer les obstacles à l'accès des femmes et des jeunes aux technologies

Agro-industrialisation

4. Stimuler la croissance, la compétitivité et la durabilité des entreprises agro-industrielles, en mettant l'accent sur les PME

Les principales actions comprennent :

- Créer un environnement propice qui assure un accès fiable aux matières premières
- Améliorer les services énergétiques et d'infrastructures qui permettent aux PME agroalimentaires de prospérer
- Construire une infrastructure institutionnelle pour le développement des compétences et les innovations technologiques
- Promouvoir des instruments innovants de financement et de gestion des risques pour les PME
- Lutter contre la prolifération des certifications privées en matière de sécurité alimentaire
- Promouvoir les salons professionnels en Afrique, améliorer la communication pour les ventes locales
- Développer la capacité entrepreneuriale des PME dirigées par des femmes et des jeunes
- Soutenir les partenariats et l'action collective entre les acteurs du système agroalimentaire pour accroître le pouvoir de négociation, en particulier pour les petits exploitants agricoles

5. Intégrer les petits exploitants agricoles, les femmes et les jeunes dans les chaînes de valeur et les marchés régionaux

Les principales actions comprennent :

- Investir dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), les centres d'incubation et les accélérateurs pour donner aux jeunes ruraux et aux agricultrices les compétences pratiques et les ressources de démarrage nécessaires pour entrer dans le marché du travail agricole
- Exploiter les technologies numériques qui connectent les petits exploitants agricoles aux PME dans les secteurs de transformation émergents
- Améliorer les compétences et les capacités des femmes et des jeunes à s'engager dans l'agro-industrie
- Éliminer les obstacles à la participation égale des femmes et des jeunes dans l'agro-industrie
- Adopter des politiques d'achat et de commerce affirmatives qui intègrent les femmes et les jeunes dans les marchés locaux, nationaux, régionaux et internationaux

6. Développer et intégrer les chaînes de valeur pour stimuler la création de valeur tout au long des chaînes de valeur

Les principales actions comprennent :

- Promouvoir une approche de chaîne de valeur au niveau national
- Créer des synergies agro-industrielles entre les pays et entre les secteurs pour favoriser l'interdépendance mutuelle entre les économies africaines
- Faciliter le jumelage des PME avec des entreprises plus grandes pour les approvisionnements en intrants intermédiaires, les transferts de technologie et de compétences
- Stimuler les marchés et adopter des pratiques de développement de marché qui stimulent l'adoption de produits fabriqués localement

7. Améliorer la conformité aux exigences de durabilité

Les principales actions comprennent :

- Mettre en œuvre des programmes qui soutiennent la croissance des entreprises et des entrepreneurs, en mettant l'accent sur les PME
- Mettre en œuvre des programmes qui aident les entreprises dirigées par des femmes et des jeunes à se conformer aux exigences obligatoires et volontaires en matière de durabilité

Amélioration du commerce

8. Renforcer l'accès au marché et la facilitation des échanges

Les principales actions comprennent :

- Réformer les politiques et les mesures réglementaires qui limitent l'accès aux marchés nationaux, régionaux et internationaux
- Réduire les barrières tarifaires et non tarifaires qui entravent le commerce régional et intra-africain
- Élaborer des programmes qui mènent à la ratification et à la mise en œuvre intégrales de la ZLECA dans les secteurs agricole et alimentaire
- Élaborer et mettre en œuvre des politiques qui favorisent le commerce intra-africain et les produits et services agroalimentaires avec l'inclusion des femmes et des jeunes dans les protocoles commerciaux
- Développer des modèles qui favorisent la collaboration entre les petits exploitants agricoles et les PME pour garantir des avantages inclusifs du commerce et un meilleur accès au marché
- Intégrer les mesures et données sanitaires et phytosanitaires (SPS) dans les politiques commerciales régionales, notamment dans le cadre de la ZLECA, afin d'améliorer l'alignement et de faciliter des pratiques commerciales plus fluides

9. Investir dans les chaînes de valeur régionales, les paniers alimentaires et les corridors commerciaux

Les principales actions comprennent :

- Investir dans des politiques, des infrastructures et des services facilitant le commerce (énergie, routes, chemins de fer, ports, communication, assurance qualité, parcs agricoles) et les mettre en œuvre pour relier les zones excédentaires aux zones déficitaires
- Mettre en œuvre les activités décrites dans le programme Agro-Parcs communs africains de l'UA

- Améliorer l'accès des jeunes et des femmes aux marchés intra-régionaux dans le contexte de la ZLECA
- Renforcer les coopératives de femmes et de jeunes tout au long des chaînes de valeur
- Mettre en place des programmes complets de formation et de certification en matière de facilitation du commerce et de professions connexes ciblant les femmes et les jeunes

Principaux résultats

La mise en œuvre des stratégies décrites donnera lieu à plusieurs résultats clés, notamment des cadres, des politiques, des plans, des programmes et des réglementations à tous les niveaux (local, national, régional et continental) qui sont élaborés ou améliorés et mis en œuvre dans des domaines liés à la génération et à l'adoption de technologies, à la production alimentaire, à l'agro-industrialisation et au commerce. Les autres résultats comprennent les investissements réalisés, les infrastructures et les services développés ou améliorés, les technologies et les outils générés ou mis à disposition, les partenariats créés, l'accès aux ressources amélioré, les barrières commerciales supprimées et les compétences et capacités développées. Les résultats seront différenciés selon les secteurs et sous-secteurs du système agroalimentaire, le long des chaînes de valeur et entre les différentes parties prenantes, notamment les petits exploitants agricoles, les femmes et les jeunes et les PME.

Résultats intermédiaires

Les résultats obtenus contribueront à plusieurs résultats intermédiaires, notamment l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des intrants agricoles, ainsi que l'amélioration des pratiques agronomiques appuyées par des services de vulgarisation efficaces pour accroître la productivité des agriculteurs et réduire l'impact environnemental. Une coopération régionale et une harmonisation des politiques renforcées favoriseront un environnement plus favorable à la transformation des systèmes agroalimentaires. En outre, un meilleur accès aux outils numériques, aux technologies émergentes et à l'agriculture de précision, facilité par des partenariats public-privé plus solides, stimulera la productivité et la compétitivité du système agroalimentaire. Les capacités des PME, en particulier celles dirigées par des femmes et des jeunes, seront renforcées par un accès accru au financement et une qualité supérieure des produits. En fin de compte, des marchés d'exportation élargis et diversifiés, des prix alimentaires stabilisés et des systèmes d'information sur les marchés robustes, associés à des investissements stratégiques dans les infrastructures, renforceront ces résultats.

Objectif stratégique 2 : Stimuler les investissements et le financement pour accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires

Stimuler l'investissement et le financement est un objectif stratégique essentiel pour parvenir à une transformation durable du système agroalimentaire, comme le soulignent la stratégie et le plan d'action du PDDAA. L'objectif consistant à allouer 10 % des dépenses publiques totales à l'agriculture (déclarations de Maputo de 2003 et de Malabo de 2014), que seuls quelques pays ont atteint, semble avoir détourné l'attention du débat sur les investissements et les mécanismes de financement nécessaires pour réduire les risques du secteur et catalyser les investissements et le financement du secteur privé. La stratégie et le plan d'action du PDDAA mettant l'accent sur les systèmes agroalimentaires, toutes les sources d'investissement et de financement – secteur public (aide au développement nationale et internationale) et secteur privé (national et étranger) – doivent être prises en compte.

La stratégie et le plan d'action du PDDAA soulignent l'importance d'améliorer la qualité des investissements pour garantir que les fonds sont utilisés efficacement et alloués à des projets et programmes durables et efficaces. Cela nécessite de repenser l'architecture financière pour répondre aux besoins des systèmes agroalimentaires et de renforcer les mécanismes qui soutiennent le développement d'initiatives phares et de projets bancables. En outre, l'architecture financière repensée doit inclure des possibilités de financement spéciales pour soutenir l'entrepreneuriat au sein des systèmes agroalimentaires, en particulier pour les jeunes et les femmes. Ces efforts devraient stimuler la productivité et attirer les investissements du secteur privé, contribuant ainsi à la croissance économique à long terme. Pour atteindre cet objectif, les interventions stratégiques suivantes seront entreprises :

1. **Améliorer la qualité des investissements des secteurs public et privé**

Les principales actions comprennent :

- Établir des partenariats public-privé efficaces pour les investissements sectoriels
- Réorienter le soutien aux producteurs vers des domaines offrant des résultats plus rentables
- Promouvoir des alternatives à l'investissement et à la finance traditionnels, comme l'accès à la terre pour les jeunes et les femmes, tout en créant un fonds d'investissement pour les systèmes alimentaires à l'échelle de l'Afrique pour soutenir les initiatives agricoles durables
- Élaborer des stratégies pour améliorer l'environnement politique de l'agriculture, notamment en augmentant les échanges de dettes contre des mesures climatiques
- Définir les responsabilités du gouvernement dans la création d'un environnement propice à l'investissement du secteur privé et veiller à ce que les stratégies qui en résultent équilibrent de manière appropriée les intérêts publics et privés
- Spécifier les domaines d'investissement critiques tels que l'accès au crédit, l'autonomisation des jeunes et des femmes dans l'agriculture, l'adoption de technologies, la réduction des pertes après récolte et le développement des infrastructures

2. **Accroître les investissements du secteur public dans les systèmes agroalimentaires**

Les principales actions comprennent :

- Augmenter les investissements dans la recherche et le développement agricoles, les innovations, les technologies, l'énergie, l'eau, l'irrigation et d'autres infrastructures (emballage, réfrigération, stockage, commercialisation, etc.)
- Promouvoir une planification, une mise en œuvre et un suivi des investissements participatifs et tenant compte des questions de genre
- Développer et promouvoir des instruments de réduction des risques par les banques centrales qui encouragent les banques commerciales à accroître leurs prêts au secteur agroalimentaire
- Renforcer les investissements des secteurs public et privé dans les infrastructures essentielles telles que les routes, l'énergie et les installations de stockage, y compris les paniers alimentaires et les couloirs
- Catalyser les investissements du secteur privé grâce à des modèles de financement mixte réduisant et partageant les risques
- Développer des mesures fiscales et non fiscales, notamment des incitations/allègements fiscaux, des réformes réglementaires et des obligations de la diaspora, qui augmentent les investissements, notamment ceux provenant des transferts de fonds, dans les systèmes agroalimentaires.

3. Renforcer les capacités de développement de projets phares et bancables.

Les principales actions comprennent :

- Renforcer les capacités du gouvernement à élaborer des projets phares réalisables et bancables
- Améliorer la qualité de la conception et de la mise en œuvre des projets afin de réduire la recherche de rentes et la corruption et d'accroître l'efficacité et l'efficacé
- Renforcer la capacité du gouvernement à comprendre les opportunités et les exigences de financement et à naviguer sur diverses plateformes de financement
- Développer et mettre en œuvre des projets phares en termes d'échelle et d'impact
- Réviser les PNIA et les Plans régionaux d'investissement agricole (PRIA) existants ou en concevoir de nouveaux avec des projets phares et des modèles commerciaux qui les rendent attractifs pour le financement public et privé
- Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'éducation financière pour les agriculteurs et les PME.

4. Améliorer l'accès au financement des investissements pour la transformation des systèmes agroalimentaires.

Les principales actions comprennent :

- Développer et renforcer les mécanismes et plateformes d'harmonisation et de coordination de la mobilisation des investissements à tous les niveaux (local, national, régional, continental)
- Créer un mécanisme de financement des investissements dans les systèmes agroalimentaires africains, sensible au genre et inclusif, pour mobiliser des fonds verts et de développement pour des prêts souverains concessionnels et des subventions

Sorties

La mise en œuvre des interventions stratégiques produira plusieurs résultats, notamment des cadres et modèles de financement innovants, des partenariats public-privé et des mécanismes de financement mixte de réduction et de partage des risques. L'amélioration et l'élargissement de la portée des programmes d'éducation financière seront essentiels. Parmi les autres résultats, citons les incitations à l'investissement pour les PME et les agriculteurs, les accords de financement agricole et les modèles de financement innovants qui seront essentiels à la croissance du secteur.

Résultats intermédiaires

La mise en œuvre des stratégies proposées vise à accroître et à améliorer la qualité des investissements publics et privés dans les systèmes agroalimentaires. Il s'agit notamment d'optimiser le financement et le calendrier des fonds alloués aux PNIA et aux PRIA, de renforcer l'infrastructure financière et de mieux comprendre les besoins d'investissement dans les différents sous-secteurs agroalimentaires. En conséquence, le financement global disponible pour le secteur agricole augmentera, en partie parce que les risques de prêt pour les institutions financières seront réduits et que l'accès aux services financiers sera élargi, en particulier pour les petits exploitants agricoles. En outre, l'exploitation des technologies numériques peut contribuer à réduire les coûts et à réduire le risque de défaut de paiement des prêts chez les petits exploitants agricoles.

Objectif stratégique 3 : Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Malgré les progrès louables réalisés en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle sur le continent, il reste encore beaucoup à faire pour la grande partie de la population qui souffre

d'insécurité alimentaire. La résolution de ce problème pose des défis considérables aux décideurs politiques et aux parties prenantes, compte tenu de la nature de plus en plus complexe et interconnectée de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la santé et de la sécurité sanitaire des aliments. Ces défis se manifestent par le manque de cultures diversifiées et riches en nutriments, le coût élevé des régimes alimentaires sains, le choix limité des consommateurs en matière d'alimentation et les obstacles liés aux mesures sanitaires et phytosanitaires. Les maladies d'origine alimentaire, par exemple, touchent environ 130 000 personnes chaque année, ce qui entraîne des frais médicaux élevés en plus d'une perte de productivité (en raison des journées d'absence au travail ou à l'école). Pourtant, une main-d'œuvre en bonne santé et productive est essentielle à la transformation socio-économique du continent.

La stratégie et le plan d'action du PDDAA soulignent le rôle des systèmes agroalimentaires dans l'élimination de la faim et de toutes les formes de malnutrition. Ils préconisent l'adoption de pratiques visant à améliorer la disponibilité, l'accessibilité et la consommation d'aliments sains et sûrs pour de meilleurs résultats en matière de santé humaine. Ils mettent également l'accent sur l'éducation des consommateurs et l'élaboration de politiques, de stratégies et de programmes axés sur la qualité de l'alimentation et la nutrition aux niveaux national, sous-régional et régional. Le renforcement des protocoles SPS et One Health est essentiel pour préserver la santé publique et garantir que les aliments produits en Afrique sont sûrs et nutritifs.

Les interventions, qui visent à relever les défis majeurs du système agroalimentaire, visent à renforcer les capacités des petits exploitants agricoles et des PME. Ces acteurs sont indispensables à la production alimentaire, mais ils ont souvent du mal à respecter les normes SPS essentielles. L'objectif des interventions proposées est de renforcer la capacité de ces acteurs à se conformer aux normes pertinentes, améliorant ainsi la sécurité et la qualité des aliments tout en favorisant des pratiques agricoles durables. Le secteur privé est d'une importance cruciale tout au long de la chaîne de valeur agroalimentaire, de l'approvisionnement en intrants à la production, à la transformation et à la distribution. Maximiser le potentiel du secteur privé n'est possible que si le secteur public crée un environnement propice à la sécurité alimentaire. Garantir l'accessibilité et le caractère abordable des aliments riches en nutriments est un objectif principal, en particulier pour les populations vulnérables touchées de manière disproportionnée par l'insécurité alimentaire.

Le succès de ces interventions dépendra de la participation active des parties prenantes, notamment des organismes gouvernementaux, des entreprises privées, des organisations de la société civile et des communautés locales, qui doivent tous travailler ensemble pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Essentiellement, ces efforts aspirent à construire un environnement alimentaire plus durable et plus équitable en s'attaquant aux obstacles à chaque phase du système agroalimentaire, cultivant ainsi la résilience et l'inclusion. Pour atteindre cet objectif, les interventions stratégiques suivantes seront entreprises :

1. **Créer des systèmes agroalimentaires qui améliorent la nutrition et la santé humaines.**
Les principales actions comprennent :
 - Encourager la diversification de la production agricole, notamment en augmentant la production et la consommation de cultures traditionnelles et indigènes africaines nutritives

- Encourager la culture de cultures diverses et riches en nutriments, y compris des variétés de cultures biofortifiées, et renforcer les chaînes de valeur des aliments riches en nutriments
- Améliorer l'accès à des aliments nutritifs en soutenant le jardinage familial et la production d'élevage, de pêche et d'aquaculture à petite échelle, en particulier parmi les populations et les communautés marginalisées
- Mettre en place et développer des initiatives d'alimentation scolaire locales qui privilégient les aliments d'origine locale, améliorant ainsi la qualité nutritionnelle tout en soutenant les agriculteurs et les communautés locales
- Renforcer les politiques et programmes de nutrition, en mettant l'accent sur l'éducation nutritionnelle et les initiatives de sensibilisation qui aident les consommateurs à faire des choix alimentaires plus sains
- Améliorer les services de vulgarisation agricole et intégrer l'éducation nutritionnelle
- Intégrer des interventions sensibles à la nutrition dans le secteur agricole
- Soutenir les programmes qui célèbrent les aliments traditionnels et les cuisines culturelles, en mettant l'accent sur le riche patrimoine alimentaire de l'Afrique, tout en renforçant les chaînes de valeur des aliments riches en nutriments et en intégrant une approche axée sur la nutrition dans toutes les chaînes de valeur soutenues
- Profiter de la commémoration annuelle de la Journée africaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour approfondir l'engagement des États membres et promouvoir le riche patrimoine alimentaire de l'Afrique
- Soutenir les programmes qui réduisent l'écart entre les sexes en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Améliorer l'accès aux fruits, aux légumes et aux aliments d'origine animale grâce aux marchés locaux

2. **Renforcer les politiques et programmes de nutrition, l'éducation nutritionnelle et la sensibilisation des consommateurs.**

Les principales actions comprennent :

- Renforcer la capacité à élaborer des politiques, des stratégies et des programmes spécifiques et sensibles à la nutrition liée aux systèmes agroalimentaires à tous les niveaux et assurer des liens avec les organismes multisectoriels nationaux existants pour lutter contre la malnutrition
- Mettre en œuvre des lignes directrices alimentaires qui influencent les politiques et les programmes visant à intégrer une alimentation saine dans le programme de développement de systèmes agroalimentaires durables
- Élaborer et mettre en œuvre des politiques favorisant des environnements alimentaires sains, l'élevage indigène et les produits du bois non forestiers
- Proposer des formations professionnelles en éducation nutritionnelle, notamment en renforçant les capacités individuelles et institutionnelles à concevoir, mettre en œuvre, adapter et évaluer des actions, des politiques et des programmes efficaces d'éducation nutritionnelle
- Intégrer l'éducation nutritionnelle dans les programmes scolaires

3. **Renforcer les normes SPS et les protocoles Une seule Santé.**

Les principales actions comprennent :

- Formuler et appliquer des lois et réglementations complètes en matière de sécurité alimentaire, alignées sur les normes internationales aux niveaux national, sous-régional et régional
 - Accélérer la création de l'Agence africaine de sécurité sanitaire des aliments
 - Établir ou renforcer la capacité des autorités nationales de sécurité alimentaire à superviser les normes et pratiques de sécurité alimentaire
 - Moderniser les laboratoires, les installations d'essai et les infrastructures connexes
 - Former les inspecteurs et les régulateurs aux normes SPS
 - Mettre en œuvre des systèmes de traçabilité et des plans d'intervention d'urgence
 - Élaborer et adopter des lignes directrices et des protocoles One Health
 - Sensibiliser à l'importance des normes SPS
 - Favoriser la coordination et l'harmonisation nationales des normes de sécurité alimentaire et commerciales afin de rationaliser les processus, d'améliorer l'assurance qualité et de faciliter le commerce transfrontalier
4. **Prendre en compte les dynamiques socio-économiques et renforcer les filets de sécurité sociale innovants qui s'attaquent à la nutrition**
- Les principales actions comprennent :
- Renforcer les programmes de protection sociale et d'autonomisation économique, en ciblant les ménages vulnérables et ceux touchés par les chocs et les crises
 - Veiller à ce que les interventions de protection sociale et de filet de sécurité sociale basées sur l'argent liquide et l'alimentation accordent la priorité aux aliments sains.
 - Offrir un soutien personnalisé aux populations vulnérables et marginalisées
 - Promouvoir des mécanismes tels que l'allègement de la dette, les réserves alimentaires stratégiques et les subventions aux prix des denrées alimentaires, tout en veillant à ce que chaque pays élabore une politique claire de sécurité alimentaire qui garantisse un approvisionnement alimentaire ininterrompu, établisse des réserves tampons et élabore des plans de préparation et de réponse aux catastrophes naturelles et d'origine humaine.

Principaux résultats

Les principaux résultats comprennent l'amélioration des politiques, réglementations et programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle ; une augmentation de la production et de la consommation d'aliments nutritifs traditionnels et autochtones ; le renforcement des chaînes de valeur qui favorisent les aliments riches en nutriments ; la sécurité alimentaire et les normes et protocoles SPS ; le renforcement des infrastructures et des capacités de sécurité alimentaire ; et des politiques et programmes du secteur agricole qui intègrent de manière significative les interventions sensibles à la nutrition.

Résultats intermédiaires

Les principaux résultats intermédiaires comprennent l'amélioration de la réglementation alimentaire et des systèmes alimentaires plus sûrs, un accès accru à des aliments plus nutritifs et leur consommation, une réduction des cas de maladies résultant d'un manque de nourriture et une diminution des maladies et épidémies d'origine alimentaire. D'autres résultats intermédiaires comprennent une amélioration de la diversité alimentaire et de l'apport en nutriments, une amélioration de la sécurité et de la qualité des aliments, une plus grande confiance du public dans les systèmes alimentaires, de meilleurs résultats en matière de nutrition et de santé, et une réduction de la malnutrition et des maladies liées à l'alimentation (réduction de la prévalence du retard de croissance, des carences en micronutriments, du surpoids, de l'obésité et des maladies non transmissibles associées).

Objectif stratégique 4 : Promouvoir l'inclusion et des moyens de subsistance équitables

Cet objectif stratégique reconnaît que le changement transformateur des systèmes agroalimentaires africains doit être inclusif. La stratégie et le plan d'action du PDDAA soulignent la nécessité d'améliorer l'accès aux ressources productives pour les groupes marginalisés, notamment les femmes, les jeunes, les petits exploitants agricoles, les pêcheurs et les éleveurs. Il aborde les inégalités et les déséquilibres de pouvoir qui pèsent sur les femmes, les jeunes (femmes et hommes) et d'autres groupes marginalisés sont exacerbés par les extrêmes climatiques, les catastrophes, les conflits, les ralentissements et les effondrements économiques, ainsi que par le manque de moyens pour se procurer une alimentation saine, qui les touchent de manière disproportionnée. En outre, ces contraintes sont façonnées et renforcées par les normes sociales et les inégalités structurelles.

En mettant en œuvre des programmes de protection sociale inclusifs, en garantissant l'inclusion financière et en promouvant l'utilisation des technologies numériques dans l'agriculture, cet objectif stratégique vise à donner à ces groupes les moyens de participer pleinement à l'économie des systèmes agroalimentaires. L'amélioration de l'accès aux marchés et de l'intégration est également essentielle pour garantir que tous les agriculteurs, quelle que soit leur taille, puissent bénéficier des marchés agroalimentaires en pleine croissance en Afrique.

Les petits exploitants agricoles, les femmes et les jeunes contribuent de manière significative aux systèmes agroalimentaires. Cependant, les données montrent qu'ils ont souvent un accès plus limité aux ressources productives et aux services que la moyenne des grands exploitants agricoles, des hommes et des adultes, ce qui affecte les rendements de leur travail et des autres investissements dans les systèmes agroalimentaires. Des rendements plus faibles conduisent à de moins bons résultats socioéconomiques. Les interventions ici s'attaquent à ce défi et à d'autres par le biais de politiques, d'institutions, de programmes et d'investissements inclusifs qui améliorent les infrastructures et l'accès aux services sociaux dans les zones rurales et parmi les communautés marginalisées, favorisent l'égalité des sexes et développent les compétences entrepreneuriales et de leadership parmi les groupes marginalisés. Pour atteindre cet objectif, les interventions stratégiques suivantes seront entreprises :

1. **Améliorer les infrastructures et l'accès aux services sociaux** dans les zones rurales et parmi les communautés marginalisées, conformément aux Directives volontaires sur le droit à l'alimentation. Les principales actions comprennent :
 - Investir dans l'énergie, les routes, les TIC et les infrastructures d'irrigation
 - Améliorer l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau et à l'assainissement
2. **Faciliter l'accès à des ressources productives sûres pour les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés** par le biais de programmes ciblés sur les terres, les finances, les marchés, l'information et les réseaux, ainsi que sur les intrants tels que les semences et les engrais. Les principales actions comprennent :
 - Mettre en œuvre des politiques foncières sensibles au genre qui garantissent un régime foncier sûr et des droits pour les femmes et les jeunes
 - Assurer un accès équitable aux marchés, aux TIC et à un financement abordable pour les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés
 - Investir dans des technologies, notamment des technologies permettant d'économiser de la main-d'œuvre et respectueuses du climat, qui répondent aux besoins des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés

- Améliorer l'accès des femmes et des jeunes aux terres agricoles
3. **Mettre en œuvre des programmes de protection sociale inclusifs** Les principales actions comprennent :
- Étendre la couverture de protection sociale aux travailleurs du système agroalimentaire, y compris aux agriculteurs
 - Assurer l'accès à une protection sociale complète, adéquate et durable, y compris l'assurance sociale et l'assistance sociale à tous les groupes vulnérables
 - Mettre en œuvre des programmes de protection sociale qui reconnaissent, réduisent et redistribuent le travail de soins non rémunéré des femmes rurales
4. **Améliorer l'autonomisation économique et renforcer les capacités.**
Les principales actions comprennent :
- Améliorer les compétences et les capacités des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés par la formation et l'éducation
 - Promouvoir les opportunités de leadership pour les femmes et les jeunes dans les systèmes agroalimentaires et les organes décisionnels
 - Créer des opportunités d'emploi décentes dans les chaînes de valeur agricoles pour les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés
 - Développer des mécanismes et des produits de financement vert adaptés aux besoins des femmes et accessibles aux coopératives de femmes et aux entreprises agroalimentaires dirigées par des femmes
 - Inclure activement les groupes marginalisés tels que les femmes, les jeunes et les petits exploitants agricoles dans les systèmes agroalimentaires en améliorant leur accès aux services financiers, aux marchés et à la technologie
5. **Mettre en œuvre des politiques et des institutions inclusives**
Les principales actions comprennent :
- Veiller à ce que les politiques et les institutions répondent aux besoins des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés
 - Élaborer et mettre en œuvre des politiques inclusives qui soutiennent la participation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés dans les systèmes agroalimentaires
 - Renforcer les institutions pour soutenir l'égalité des sexes et l'autonomisation des jeunes dans les systèmes agroalimentaires
 - Renforcer la collecte et l'analyse des données ventilées par sexe et par âge
 - Intégrer des politiques et des programmes tenant compte de la dimension de genre pour promouvoir des moyens de subsistance équitables tout au long de la chaîne de valeur agricole
 - Développer des initiatives qui permettent aux groupes marginalisés de s'engager pleinement et efficacement dans les chaînes de valeur agricoles
6. **Assurer un salaire décent, un salaire égal pour un travail égal et la sécurité au travail pour les femmes et les jeunes dans les systèmes agroalimentaires.**
Les principales actions comprennent :
- Élaborer et mettre en œuvre des politiques sur l'égalité de rémunération pour un travail égal pour les femmes et les jeunes travailleurs du secteur agroalimentaire
 - Élaborer et promouvoir des normes pour les lieux de travail du système agroalimentaire afin de garantir qu'ils soient exempts de harcèlement sexuel,

conformément à la Convention C190 de l'Organisation internationale du travail (OIT)

Principaux résultats

Les principaux résultats attendus sont l'amélioration des infrastructures rurales et des services sociaux qui rendent la vie et les activités commerciales dans les zones rurales plus attrayantes. Les autres résultats comprennent des programmes de protection sociale avec une plus grande couverture en termes de bénéficiaires atteints, des formations au développement des compétences pour les groupes marginalisés ciblés et des politiques inclusives.

Résultats intermédiaires

Les résultats intermédiaires comprennent une égalité et une participation accrues des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés dans les systèmes agroalimentaires, un accès accru à la formation pour les groupes marginalisés, des compétences et des connaissances améliorées des groupes marginalisés et des politiques plus inclusives.

Objectif stratégique 5 : Bâtir des systèmes agroalimentaires résilients

Le cinquième objectif stratégique est de bâtir des systèmes agroalimentaires résilients, capables de résister et de s'adapter à divers chocs et facteurs de stress, notamment le changement climatique, les fluctuations des marchés et les bouleversements sociaux. La stratégie met l'accent sur le renforcement de l'infrastructure institutionnelle pour relever efficacement ces défis. Cela nécessite d'investir dans une meilleure compréhension de la nature et des facteurs de vulnérabilité. Cette compréhension est essentielle pour élaborer des stratégies qui améliorent la préparation et la capacité de réponse aux chocs. En instaurant et en renforçant des programmes qui renforcent la résilience des moyens de subsistance en temps normal, la stratégie vise à aider les communautés à maintenir la sécurité alimentaire et à soutenir la productivité agricole même face à l'adversité.

Les systèmes agroalimentaires africains sont soumis à de fortes pressions en raison d'une interaction complexe de défis climatiques, environnementaux, socioéconomiques, politiques, technologiques et sanitaires. Les importations alimentaires, la dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale, l'insuffisance des infrastructures et les conflits, entre autres facteurs, exacerbent les vulnérabilités. En outre, le changement climatique pose un défi de taille, les phénomènes météorologiques extrêmes affectant la production, la productivité et les ressources en eau. Les ressources financières limitées et l'instabilité économique entravent les efforts d'adaptation. Ainsi, une approche globale et multidimensionnelle pour construire des systèmes agroalimentaires résilients, alignée sur les cinq capacités de résilience essentielles – préventive, anticipative, absorbante, adaptative et transformatrice – est essentielle. Les principales priorités comprennent le renforcement des infrastructures, le renforcement des capacités, les systèmes de connaissances, les systèmes d'alerte précoce, la cohérence des politiques et les réponses coordonnées, en plus de la promotion d'une agriculture intelligente face au climat, y compris l'irrigation, la diversification et le renforcement de la résilience des agriculteurs. Pour atteindre cet objectif, les principaux domaines d'intervention suivants seront mis en œuvre :

1. **Investir dans les capacités humaines et biophysiques**, ainsi que les systèmes sociaux, institutionnels et de connaissances, pour mieux comprendre, prévenir, anticiper et répondre aux chocs majeurs qui affectent les systèmes agroalimentaires. Les principales mesures à prendre sont les suivantes :

- Investir dans les capacités humaines et les systèmes de connaissances pour mieux comprendre et gérer les chocs, les facteurs de stress et les menaces du système agroalimentaire et renforcer la planification des scénarios et des prévisions ainsi que la modélisation prédictive
- Soutenir l'intégration des EFTP dans la préparation des acteurs de la livraison du dernier kilomètre essentiels à un système agroalimentaire robuste et fonctionnel
- Investir dans des systèmes d'alerte précoce qui permettent une prise de décision plus rapide et plus efficace et des mesures proactives pour atténuer les perturbations
- Développer, renforcer et financer des institutions et des programmes qui créent, soutiennent, diffusent et encouragent l'utilisation des données et des connaissances
- Promouvoir les technologies agricoles de précision, notamment les données géospatiales et l'IA, qui permettent de surveiller et de rendre compte en temps réel de l'état des cultures, du fourrage, du bétail et des pêcheries.
- Traiter l'impact de divers chocs et facteurs de stress sur des groupes spécifiques tels que les jeunes, les femmes, les personnes handicapées, les peuples autochtones et les résidents de pays vulnérables et concevoir des mesures de réponse adaptées
- Promouvoir une paix durable par la résolution des conflits et des initiatives de consolidation de la paix
- Promouvoir des pratiques agricoles durables et développer les infrastructures nécessaires pour soutenir la résilience des systèmes agroalimentaires
- Renforcer les capacités institutionnelles nationales et régionales pour une réponse efficace et rapide aux épidémies et aux invasions de ravageurs migrateurs

2. **Renforcer la capacité d'absorption des systèmes agroalimentaires pour minimiser les dégâts, protéger les moyens de subsistance et reconstruire en mieux en cas de choc.** Les principales mesures à prendre sont les suivantes :

- Étudier les modèles et les facteurs de vulnérabilité au niveau des ménages et des communautés et utiliser ces informations pour améliorer la préparation et répondre plus efficacement aux chocs
- Renforcer les protocoles coordonnés et robustes de réponse aux situations d'urgence et de rétablissement afin de minimiser les perturbations et de faciliter un rétablissement rapide
- Établir et améliorer la collaboration entre les acteurs locaux, nationaux et internationaux pour garantir une approche unifiée et efficace de la gestion des crises du système agroalimentaire
- Promouvoir le transfert des risques et les mesures de protection sociale telles que l'assurance et le crédit qui aident les agriculteurs à gérer les risques et à se remettre des pertes
- Établir et renforcer les marchés pour améliorer les flux de marchandises et réduire le gaspillage

2. **Promouvoir l'adaptation au sein des systèmes agroalimentaires et des moyens de subsistance réduire la vulnérabilité aux chocs et facteurs de stress majeurs.**

Les principales mesures à prendre sont les suivantes :

- Mettre en place des systèmes d'alerte précoce et des outils de gestion des risques pour protéger les agriculteurs des événements imprévisibles et atténuer les pertes potentielles
- Développer, étendre et promouvoir l'adoption d'une agriculture résiliente au changement climatique et à faibles émissions

- Développer des techniques d'irrigation intelligentes telles que la récupération des eaux de pluie, des systèmes d'irrigation efficaces (par exemple, l'irrigation goutte à goutte), l'énergie solaire et l'amélioration du stockage et de la récupération de l'eau pour faire face aux régimes pluviométriques irréguliers
- Promouvoir la diversification des systèmes agricoles et de culture (par exemple, la production de cultures, l'aquaculture, la pêche et l'élevage)
- Doter les agriculteurs d'outils, notamment numériques, pour gérer les risques
- Améliorer les services de vulgarisation agricole pour doter les agriculteurs des connaissances et des ressources nécessaires, y compris les connaissances locales
- Développer l'utilisation des énergies renouvelables dans l'agriculture, notamment les systèmes d'irrigation alimentés à l'énergie solaire, le biogaz et d'autres sources d'énergie renouvelables pour le traitement, le stockage et la cuisson après récolte
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la déforestation et promouvoir l'utilisation de l'énergie éolienne et de la micro-hydraulique pour les opérations agricoles dans les zones appropriées
- Réduire les pertes et le gaspillage alimentaires en améliorant les installations de stockage et les infrastructures de transport
- Encourager l'adoption de pratiques et de technologies qui prolongent la durée de conservation des produits agricoles (par exemple, séchage, emballage et réfrigération améliorés)
- Promouvoir un changement de comportement auprès des consommateurs dans le cadre de la création d'une économie alimentaire circulaire
- Renforcer les capacités conjointes de vulgarisation et de recherche agricoles à tous les niveaux, en soulignant le rôle essentiel de la recherche et de l'innovation dans la génération de nouvelles connaissances et solutions et en veillant à ce que ces contributions soient plus visibles et intégrées dans les pratiques et les politiques agricoles

3. **Investir dans des capacités de transformation à long terme créer des systèmes agroalimentaires fondamentalement différents, plus résilients et plus inclusifs.**

Les principales actions comprennent :

Pratiques agricoles durables et gestion des terres

- Investir dans des pratiques agricoles intelligentes face au climat, diversifier la production agricole et améliorer les systèmes de gestion de l'eau pour renforcer la résilience face au changement climatique et aux chocs externes
- Promouvoir une intensification agricole durable pour accroître les rendements, protéger les écosystèmes, améliorer l'alimentation et la nutrition et augmenter les revenus
- Promouvoir une gestion durable des terres, une gestion intégrée de la fertilité des sols, des pratiques de pâturage durables, le reboisement et le boisement qui réduisent l'érosion, améliorent la santé des sols et la productivité agricole, contribuent à la séquestration du carbone et restaurent les terres dégradées
- Préserver et utiliser les ressources génétiques indigènes pour favoriser le développement de variétés de cultures diverses, nutritives et résilientes

Infrastructures et diversification pour renforcer la résilience

- Investir dans des infrastructures agroalimentaires robustes, notamment des systèmes de transport, de stockage et d'irrigation, qui réduisent les pertes après récolte et la

dépendance aux systèmes pluviaux, améliorent l'accès au marché et le commerce et augmentent les revenus

- Promouvoir la diversification des cultures et de l'élevage pour réduire la sensibilité des systèmes agroalimentaires au changement climatique et aux autres chocs et renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Promouvoir la diversification des moyens de subsistance pour réduire la dépendance à l'égard d'un seul type de culture ou d'élevage, augmentant ainsi la stabilité des revenus des ménages et réduisant la vulnérabilité aux chocs
- Établir et maintenir des réserves alimentaires stratégiques nationales et régionales pour améliorer la sécurité alimentaire en période de perturbation
- Créer des mécanismes clairs pour se connecter avec les organisations qui traitent des conflits affectant l'agriculture, y compris l'élevage et l'agroforesterie, tout en intégrant spécifiquement les pâturages et les pâturages pour atténuer les conflits entre les éleveurs et la faune.

Technologie, innovation et soutien au marché

- Promouvoir la technologie et l'innovation pour accroître la productivité, l'efficacité et la résilience agricoles, en particulier parmi les petits producteurs et les jeunes entrepreneurs
- Investir dans l'amélioration des politiques et des environnements propices pour permettre les développements et l'accès aux technologies et aux marchés
- Renforcer l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques aux niveaux primaire, secondaire et supérieur pour former la prochaine génération de scientifiques, de chercheurs, d'agriculteurs férus de technologie et d'acteurs de la chaîne de valeur
- Veiller à ce que chaque pays développe une masse critique de diplômés en données géospatiales, en IA et en technologies émergentes
- Lancez-vous dans un mentorat pour exploiter les connaissances mondiales et émergentes comme condition nécessaire à la transformation des systèmes agroalimentaires

Principaux résultats

L'intervention vise à accroître et à intensifier l'adoption de technologies agricoles intelligentes face au climat tout en renforçant les politiques et les institutions habilitantes pour faciliter l'utilisation efficace du financement climatique. Elle développera une infrastructure de suivi et de mesure des données sur les gaz à effet de serre, encouragera les pratiques agricoles intelligentes face au climat et établira des institutions d'adaptation et d'atténuation. En augmentant considérablement l'allocation de financements climatiques au système agroalimentaire, les interventions soutiendront la promotion des politiques et les évaluations d'impact climatique pour améliorer la résilience et la durabilité globales de l'agriculture.

Résultats intermédiaires

Les interventions visent à renforcer la résilience du secteur agricole aux chocs climatiques, ce qui se traduira par une capacité d'adaptation accrue et une vulnérabilité réduite aux impacts climatiques. Simultanément, elles contribueront à réduire les émissions de gaz à effet de serre du système agroalimentaire. Ces résultats seront mesurés au moyen d'indices de capacité, de pertes évitées et de réductions des émissions de gaz à effet de serre.

Objectif stratégique 6 : Renforcer la gouvernance des systèmes agroalimentaires

Enfin, le sixième objectif stratégique est de renforcer la gouvernance des systèmes agroalimentaires pour atteindre ces objectifs ambitieux et, en fin de compte, la vision du PDDAA. La stratégie appelle les parties prenantes à faire davantage pour intégrer pleinement le programme du PDDAA dans les PNIA et les PRIA, en veillant à ce que les efforts de transformation des systèmes agroalimentaires soient alignés sur des objectifs de développement plus larges. Elle souligne également l'importance de la cohérence des politiques, de la décentralisation et d'une gouvernance locale renforcée pour créer un environnement propice à la transformation des systèmes agroalimentaires. En outre, la stratégie préconise la mise en place de systèmes solides de prise de décision fondée sur des données probantes et de responsabilité mutuelle, qui sont essentiels pour le suivi des progrès et la reddition de comptes. La stratégie souligne également la nécessité d'un leadership politique et d'un plaidoyer renforcés du PDDAA aux niveaux continental, régional et national.

Les interventions stratégiques décrites dans ce Stratégie et plan d'action du PDDAA devraient conduire à une résilience accrue aux chocs et aux facteurs de stress, à une adoption généralisée de pratiques durables, à un renforcement des investissements publics et privés dans les systèmes agroalimentaires, à un accès équitable aux ressources et à une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Une gouvernance efficace est la pierre angulaire de la construction de systèmes agroalimentaires résilients, inclusifs et durables en Afrique. Alors que le continent est confronté à des exigences croissantes dues à la croissance démographique, au changement climatique et aux pressions économiques, des structures de gouvernance solides deviennent encore plus essentielles. Dans ce contexte, la gouvernance englobe le leadership et l'appropriation, la cohérence des politiques et la prise de décision fondée sur des données probantes. Elle garantit que toutes les parties prenantes – des organismes gouvernementaux aux petits exploitants agricoles, en passant par la société civile et le secteur privé – s'alignent dans leurs efforts pour transformer les systèmes agroalimentaires.

Un leadership fort et un sentiment d'appropriation sont nécessaires pour transformer les systèmes agroalimentaires africains. Les dirigeants à tous les niveaux – national, régional et continental – doivent être visionnaires, engagés et capables de mobiliser des ressources et des parties prenantes pour atteindre les objectifs et les buts fixés dans la nouvelle stratégie et le nouveau plan d'action du PDDAA. Pour parvenir à un leadership fort, les pays et les régions doivent harmoniser et intégrer le PDDAA dans leurs plans nationaux et régionaux d'investissement agroalimentaire. Cet alignement garantit que les politiques sont non seulement intégrées dans des programmes de développement plus vastes, mais qu'elles sont également légiférées, budgétisées et exécutées efficacement.

La volonté politique et le leadership sont essentiels pour favoriser l'appropriation. Les États membres, les CER et la CUA jouent un rôle moteur dans la mobilisation des investissements publics et privés, notamment en tirant parti des transferts de fonds de la diaspora, pour soutenir la transformation durable des systèmes agroalimentaires. En outre, la participation des producteurs

ruraux, des organisations paysannes (organisations interprofessionnelles structurées selon les chaînes de valeur agricoles nationales et régionales) et des organismes professionnels est essentielle pour garantir que ces groupes participent activement aux initiatives du PDDAA et en bénéficient.

Pour atteindre cet objectif, les domaines d'intervention clés suivants seront mis en œuvre:

1. **Renforcer le leadership et l'appropriation**

Les principales actions comprennent :

- Intégrer et refléter pleinement la nouvelle stratégie et le nouveau plan d'action du PDDAA dans les plans nationaux d'investissement du système agroalimentaire
- Mettre en place un système de responsabilisation transparent pour les stratégies, politiques et programmes de développement des acteurs du système agroalimentaire et un système de suivi pour suivre les progrès
- Créer un conseil consultatif sur les systèmes agroalimentaires dirigé par le secteur privé qui fournit des orientations stratégiques et un soutien aux gouvernements et aux autres parties prenantes
- Renforcer le contrôle parlementaire pour garantir la responsabilité et l'alignement des budgets sur les politiques et stratégies fondées sur des données probantes
- Fixer des quotas et des objectifs pour l'inclusion des femmes, des jeunes et d'autres groupes marginalisés dans toutes les structures de gouvernance agroalimentaire, conformément aux normes internationales
- Renforcer les approches inclusives avec la consultation et la participation des institutions de recherche, des groupes de réflexion et des observateurs
- Renforcer le lien entre les systèmes d'information agricole et les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle

2. **Améliorer la cohérence des politiques et renforcer la gouvernance**

Les principales actions comprennent :

- Veiller à ce que les processus de prise de décision soient inclusifs et intègrent activement les voix et les points de vue des agriculteurs, en particulier des petits exploitants, pour éclairer l'élaboration des politiques et des programmes.
- Harmoniser et aligner les politiques sectorielles (agriculture, énergie, eau, infrastructures, commerce, nutrition, etc.) à l'intérieur et entre les niveaux national, régional et continental, en s'appuyant sur les objectifs et les priorités de la stratégie et du plan d'action du PDDAA
- Intensifier et renforcer la mise en œuvre de ces politiques en entreprenant des réformes politiques nationales, régionales et transfrontalières pour assurer la cohérence
- Renforcer la gouvernance rurale et l'action locale qui soutient et permet la participation active des communautés locales, des organisations d'agriculteurs et des coopératives à la formulation et à la mise en œuvre des politiques

3. **Promouvoir une prise de décision fondée sur des données probantes et une responsabilité mutuelle.**

Les actions clés comprennent :

- Mettre en place un système de soutien aux connaissances sur les systèmes agroalimentaires pour améliorer la qualité des données et rationaliser la gestion des données aux niveaux national, régional et continental
- Promouvoir des mécanismes de responsabilité mutuelle, notamment des processus renforcés de surveillance et de rapport tels que le BR, afin de garantir que toutes les

parties prenantes, des hauts fonctionnaires du gouvernement aux petits exploitants agricoles, soient tenues responsables de leurs rôles et de leurs engagements dans le système agroalimentaire.

- Améliorer la collecte de données et les méthodes d'analyse pour mieux éclairer les décisions politiques et renforcer la gouvernance globale et l'efficacité des systèmes agroalimentaires
- Renforcer la capacité des systèmes nationaux et régionaux de recherche et de statistique à générer et à utiliser des données probantes pour faciliter une meilleure prise de décision
- Institutionnaliser les RSC agroalimentaires aux niveaux local, infranational, national et régional et impliquer toutes les parties prenantes, y compris les groupes marginalisés
- Développer et renforcer les systèmes de suivi et d'évaluation (S&E) du PDDAA afin de soutenir des structures de gouvernance adaptatives et réactives
- Mettre en place un « Radar politique » continental et régional pour faciliter l'échange de bonnes pratiques et de leçons apprises et le partage de mises à jour régulières sur le coût de la faim en Afrique

Principaux résultats

Les principaux résultats comprennent un conseil consultatif des systèmes agroalimentaires établi et opérationnel, un budget du système agroalimentaire approuvé par le biais de processus parlementaires, un cadre amélioré harmonisant et alignant les politiques, ainsi que des mécanismes et des structures pour une meilleure planification, une meilleure mise en œuvre et un meilleur apprentissage fondés sur des données probantes.

Résultats intermédiaires

Les résultats intermédiaires attendus de ces efforts comprennent une plus grande appropriation par les parties prenantes, un intérêt et une participation accrues des parties prenantes à la définition et à la mise en œuvre des programmes, une planification fondée sur des données probantes et une responsabilité mutuelle améliorées, ainsi qu'un renforcement des capacités institutionnelles pour produire des résultats à long terme. Parmi les autres résultats attendus figurent une plus grande cohérence des politiques, un meilleur alignement des politiques nationales et régionales sur les objectifs stratégiques et les buts du PDDAA et une amélioration des capacités institutionnelles. À terme, ces efforts conduiront à la mise en place de structures de gouvernance durables et résilientes capables de stimuler la croissance et le développement à long terme du secteur agroalimentaire africain.

5. Renforcement de la mise en œuvre et de la coordination du PDDAA

La stratégie et le plan d'action du PDDAA visent à améliorer la mise en œuvre du PDDAA en s'attaquant aux défis critiques auxquels sont confrontés les systèmes agricoles et alimentaires du continent. Malgré la reconnaissance croissante du développement agricole comme priorité, les progrès vers la réalisation des objectifs de la Déclaration de Malabo ont été lents en raison d'une gouvernance faible, de capacités limitées et d'un engagement inadéquat des parties prenantes. Le sous-financement chronique du secteur, la gestion inefficace des connaissances et la mauvaise coordination entravent encore davantage l'alignement des plans nationaux d'investissement dans le système agroalimentaire sur des objectifs de développement plus larges et la réalisation des objectifs globaux. Il faut également remédier au manque de reddition de comptes aux niveaux national et régional et mettre en place des mécanismes d'incitation. Pour surmonter ces obstacles, la stratégie met l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles et humaines, la promotion des partenariats public-privé, l'amélioration des systèmes de données et d'information

et la promotion de la coopération régionale. En augmentant l'appropriation nationale, en optimisant les systèmes administratifs existants et en renforçant les cadres législatifs, la stratégie vise à créer des structures de mise en œuvre solides et durables. Les principales interventions sont présentées ci-dessous.

Renforcement des capacités institutionnelles et humaines à tous les niveaux (national, régional et continental)

La mise en œuvre efficace du programme du PDDAA repose sur des institutions solides et un personnel qualifié. Le renforcement des capacités humaines et institutionnelles est essentiel pour aligner les plans nationaux d'investissement agroalimentaire sur des objectifs de développement plus larges et améliorer la mise en œuvre globale du programme. Les principales mesures à prendre sont les suivantes :

- Renforcer les principales institutions de mise en œuvre en leur fournissant des ressources financières adéquates et une expertise technique
- Établir des modèles de partenariat public-privé pour le développement du capital humain, l'innovation technologique, l'infrastructure commerciale, le développement des marchés et l'accès au financement
- Mobiliser et soutenir les centres d'expertise locaux pour améliorer les données et les capacités d'analyse afin d'obtenir des preuves opportunes et pertinentes pour guider la conception et la mise en œuvre des politiques et des programmes
- Améliorer les capacités des plateformes de responsabilité mutuelle à mener des processus d'examen complets, inclusifs et fondés sur des données probantes

Favoriser la coordination et la collaboration

La mise en œuvre efficace du système agroalimentaire au niveau national nécessitera une collaboration étroite entre les différents ministères, départements et organismes gouvernementaux, chacun devant également jouer son rôle dans la réalisation des objectifs communs. Cela nécessite un leadership central fort au plus haut niveau. Le Cabinet du Président ou le Cabinet du Premier Ministre doit assumer cette responsabilité. Le renforcement des mécanismes de coordination et la promotion des partenariats à tous les niveaux créeront des synergies, optimiseront l'utilisation des ressources et accéléreront les progrès vers la réalisation des objectifs et des cibles du PDDAA.

Les principales mesures à prendre incluront :

- Renforcer les partenariats et la collaboration entre les principales parties prenantes, les partenaires au développement et le secteur privé
- Renforcer les plateformes de dialogue, de coordination, d'apprentissage et de responsabilisation multipartites au niveau national
- Renforcer les mécanismes de coordination régionale et les partenariats avec les agences régionales
- Renforcer la coordination et les capacités techniques des institutions de l'UA (CUA, AUDA-NEPAD et CER).

Mobilisation des ressources et durabilité financière

Un financement adéquat et durable est essentiel pour la mise en œuvre réussie du PDDAA. La diversification des sources de financement, l'optimisation de l'allocation des ressources et la mobilisation des partenariats public-privé sont des moyens essentiels pour financer durablement les initiatives agricoles. Les principales mesures à prendre seront les suivantes :

- Développer des partenariats stratégiques et renforcer la capacité des principales organisations nationales, du secteur financier et du secteur privé à mobiliser des ressources
- Assurer une répartition équilibrée des fonds entre tous les objectifs stratégiques des plans nationaux d'investissement du système agroalimentaire

6. Financement de la stratégie et du plan d'action du PDDAA

Les États membres de l'UA sont responsables de la mobilisation des ressources internes et externes pour mettre en œuvre la stratégie et le plan d'action du PDDAA à travers leurs plans nationaux d'investissement dans le système agroalimentaire. Chaque État membre allouera des ressources à ses plans conformément à ses procédures de cycle budgétaire annuel.

Les institutions continentales (CUA, AUDA-NEPAD et CER) ont également besoin de ressources pour soutenir les États membres. Les domaines d'appui comprennent (i) l'appui technique à la transposition de la Déclaration de Kampala du PDDAA dans les PNIA ; (ii) la convocation du Comité technique spécialisé sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement pour fournir des orientations politiques pendant la mise en œuvre ; (iii) le suivi et l'établissement de rapports par le biais du mécanisme de rapport sur les ressources du PDDAA ; (iv) la communication et le plaidoyer ; et (v) le renforcement des capacités des États membres par le biais de programmes de formation spécialisés. Les principales interventions sont les suivantes :

Renforcer le financement public pour la mise en œuvre

La mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action du PDDAA nécessitera un soutien important de la part des États membres par le biais de leurs budgets nationaux. Cependant, l'expérience de l'ère Malabo montre que le financement public de l'agriculture est souvent inférieur à l'objectif de 10 %. Pour accroître les investissements dans les transformations du système agroalimentaire, l'UA travaillera en étroite collaboration avec les gouvernements nationaux pour lier le développement du système agroalimentaire à la réalisation de leurs programmes nationaux de développement plus vastes. En outre, des examens des dépenses publiques devraient être entrepris dans tous les États membres pour évaluer l'efficacité et l'efficacités des allocations budgétaires. Ces examens permettront également d'identifier les domaines où le retour sur investissement est le plus élevé compte tenu des contraintes de ressources au niveau national.

Création d'un fonds spécial pour les institutions continentales

Pour soutenir efficacement la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action du PDDAA, la création d'un fonds spécial est essentielle. Ce fonds regrouperait des ressources provenant de diverses sources, notamment des États membres, des partenaires au développement et du secteur privé, en particulier pour la CUA, l'AUDA-NEPAD et les CER. Ce fonds devrait avoir une structure flexible qui lui permette de répondre à divers besoins, du renforcement des capacités à l'appui aux projets, et de réagir rapidement aux défis émergents. Une capitalisation initiale par les États membres, combinée aux contributions des donateurs internationaux, pourrait assurer la durabilité et l'efficacité du fonds. La gouvernance de cet instrument devrait être transparente, avec des mécanismes de responsabilisation clairs pour garantir que les fonds sont utilisés efficacement et aux fins prévues.

Soutenir les processus de mise en œuvre au niveau national

La transformation des systèmes agroalimentaires africains se fera essentiellement par le biais d'initiatives et de projets mis en œuvre au niveau national. C'est dans les pays que les politiques sont mises en pratique, que les infrastructures sont construites, que les pratiques agricoles sont améliorées et que les systèmes alimentaires sont renforcés. Cela garantit que les interventions sont adaptées au contexte et aux besoins et défis uniques de chaque pays. En outre, cela renforce l'appropriation nationale des initiatives, car les pays sont plus susceptibles de s'engager dans des projets dans lesquels ils ont joué un rôle direct dans l'élaboration et la mise en œuvre.

Exploiter le financement des donateurs pour le renforcement des capacités et l'assistance technique

Les financements des donateurs ont toujours joué un rôle important dans le soutien au secteur agricole africain. Dans l'ère post-Malabo du PDDAA, il est toutefois crucial de réorienter les contributions des donateurs du financement des projets vers le renforcement des capacités des entités chargées de la mise en œuvre. Ce changement contribuera à garantir que les États membres, la CUA, l'AUDA-NEPAD et les CER disposent des compétences, des connaissances et des ressources nécessaires pour transformer les systèmes agroalimentaires. Pour y parvenir, l'UA travaillera avec des partenaires de développement pour créer des programmes sur mesure qui renforcent les capacités institutionnelles de ces entités par le biais de programmes de formation, de plateformes de partage des connaissances, d'une assistance technique pour améliorer l'efficacité opérationnelle et de la fourniture d'outils et de ressources techniques qui permettent une mise en œuvre plus efficace de la stratégie et du plan d'action du PDDAA.

Renforcer l'engagement du secteur privé pour soutenir la mise en œuvre

Le secteur privé sera un acteur clé dans la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action du PDDAA. Les investissements du secteur privé seront le moteur de la transformation des systèmes agroalimentaires africains. Il sera donc essentiel de mobiliser le secteur privé. Les investissements du secteur public devraient donc donner la priorité à la création d'un environnement propice aux investissements du secteur privé. Cela peut se faire par le biais de partenariats public-privé dans des domaines tels que le développement des infrastructures, le transfert de technologie et le renforcement des capacités. Les entités du secteur privé, principalement des entreprises mais aussi des organisations philanthropiques, peuvent fournir un financement, une expertise et un soutien logistique pour diverses activités. Encourager le secteur privé à contribuer au fonds spécial serait également un choix stratégique judicieux.

Intégrer le financement vert dans le soutien à la mise en œuvre

La transition vers une agriculture durable et intelligente face au climat est un pilier central de la stratégie et du plan d'action du PDDAA. Par conséquent, il est essentiel d'intégrer le financement vert dans la stratégie de financement, à la fois pour couvrir les investissements directs et pour soutenir les efforts de mise en œuvre des entités clés. Le financement vert peut être utilisé pour financer des initiatives qui renforcent la capacité des États membres, de la CUA, de l'AUDA-NEPAD et des CER à mettre en œuvre des pratiques agricoles intelligentes face au climat sur tout le continent. L'accès aux fonds verts internationaux, tels que le Fonds vert pour le climat et d'autres mécanismes similaires, peut fournir un soutien financier indispensable à ces entités pour mettre en œuvre des projets liés au climat. Cela leur permettra de mieux intégrer la durabilité dans leurs stratégies et leurs opérations, s'alignant ainsi sur les tendances mondiales en matière de durabilité environnementale.

Mobilisation des revenus de l'exploitation minière pour soutenir la mise en œuvre

Les richesses minières de l'Afrique offrent une occasion unique de financer la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action du PDDAA. En affectant une partie des revenus de l'exploitation minière, les États membres peuvent apporter un soutien financier conséquent et conséquent à la CUA, à l'AUDA-NEPAD et aux CER. Cette approche impliquerait la mise en place de mécanismes spécifiques au sein des cadres nationaux et régionaux pour allouer un pourcentage des revenus miniers à un fonds dédié ou directement aux entités de l'UA. Ce financement pourrait être utilisé à diverses fins, notamment pour le renforcement des capacités, le développement des infrastructures et les coûts opérationnels associés à la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action. Il sera essentiel de garantir la transparence et la responsabilité dans l'utilisation de ces fonds pour maintenir le soutien et la confiance des secteurs public et privé.

7. Système d'appui à la gestion des connaissances du PDDAA

Le système de gestion des connaissances du PDDAA a pour objectif principal de fournir, stocker, récupérer, diffuser et encourager l'utilisation de données, d'informations et de connaissances de haute qualité et actualisées pour la prise de décisions, la planification des politiques et la mise en œuvre d'activités adaptatives à l'appui de la transformation du système agroalimentaire. Le système de gestion et de soutien des connaissances facilitera l'apprentissage continu, soutiendra la prise de décisions fondée sur des données probantes et favorisera une culture de transparence et de responsabilité entre les parties prenantes. Les domaines d'intervention comprendront les processus de gestion des connaissances, la responsabilité mutuelle, le suivi et l'évaluation, les systèmes de rapport, les systèmes de diffusion et de communication et le plaidoyer. Les systèmes existants aux niveaux national, régional et continental seront renforcés pour garantir que la mise en œuvre des politiques et des programmes repose sur des données probantes continuellement mises à jour.

L'objectif principal des dix prochaines années en matière de gestion des connaissances, de responsabilité mutuelle et de report du PDDAA est de disposer de systèmes de gestion des données et de responsabilité mutuelle du PDDAA institutionnalisés, évolutifs et robustes. Gouvernés par les États membres de l'UA, ces systèmes fourniront des données complètes, de qualité, fiables et crédibles qui faciliteront la prise de décisions fondées sur des données probantes et des investissements ciblés.

Le renforcement de la gestion des connaissances sera entrepris dans les domaines suivants : i) l'identification des connaissances existantes, ii) la création de nouvelles connaissances, iii) le stockage et le conditionnement des connaissances créées, et iv) le partage des connaissances et la garantie de leur utilisation. Le renforcement du processus de gestion des connaissances, y compris la collecte des données, les mécanismes d'assurance qualité, la validation et la finalisation du rapport, est un élément clé de ce domaine d'intervention. En particulier, le système de gestion des connaissances du PDDAA (eBR) – la plaque tournante des données, des informations et du stockage et de la récupération des données de manière complète et fiable – sera renforcé et amélioré.

La responsabilité mutuelle sera renforcée par des mécanismes tels que les revues sectorielles conjointes, le système régional d'analyse stratégique et de soutien aux connaissances, l'événement d'apprentissage politique de Kampala et les dialogues sur le rapport sur les résultats du PDDAA. Le succès de ces mécanismes dépend toutefois d'une large participation des parties prenantes, qui est actuellement entravée par des limitations de financement, entre autres problèmes.

Renforcer le cadre de suivi et d'évaluation : Le système de suivi et d'évaluation produira le rapport de synthèse du PDDAA sur la base de données agrégées au niveau national, examinées et communiquées à l'aide des indicateurs de suivi des progrès convenus. Les systèmes de suivi et d'évaluation s'appuieront sur l'approche de gestion axée sur les résultats, qui vise à soutenir la prise de décision. La stratégie sera revue après cinq ans de mise en œuvre et évaluée à la fin des dix ans pour éclairer la formulation de la quatrième phase du PDDAA (2036-2045).

Renforcer les systèmes de signalement : L'objectif principal des rapports est de tenir les parties prenantes informées des performances, notamment des progrès accomplis vers les objectifs, les cibles et les réalisations convenus. Les rapports mettent également en évidence les défis, les risques et l'utilisation des ressources. Les principales sources de données et d'informations pour le rapport sur les ressources biologiques du PDDAA sont le processus de suivi et le système eBR. Le système de suivi et d'évaluation produira les rapports d'examen périodiques dans le prolongement des rapports sur les ressources biologiques du PDDAA de Malabo, en suivant l'impact des mécanismes de mise en œuvre tels que les PNIA et en utilisant ensuite ces informations pour prendre des décisions éclairées et améliorer la planification et la mise en œuvre futures.

Déployer un niveau minimum de capacité à chaque niveau : Chaque État membre doit disposer d'un niveau minimum de capacité et d'une équipe de suivi et d'évaluation désignée par le gouvernement pour collecter, synthétiser, gérer et communiquer les données de mesure de la performance des investissements du PDDAA. Les efforts de suivi et d'évaluation aux trois niveaux de l'UA seront soutenus par (i) les systèmes de soutien aux connaissances à l'échelle de l'Afrique, (ii) les experts techniques, (iii) les experts existants en matière de RB et (iv) des plateformes numériques robustes. L'effort de suivi devrait inclure la création de partenariats appropriés pour améliorer la création, le stockage, la récupération, le partage et l'utilisation des connaissances.

8. Améliorer la communication et le plaidoyer du PDDAA

Une communication et un plaidoyer efficaces seront un pilier essentiel de la stratégie et du plan d'action du PDDAA. Bien que l'UA dispose d'une boîte à outils de communication sur les BR pour aider à communiquer les conclusions du BR, l'utilisation de cet outil a été limitée. Cet outil utile sera renforcé et promu dans la prochaine phase du PDDAA. D'autres stratégies de communication et de plaidoyer pour les dix prochaines années du PDDAA comprennent l'élaboration d'une stratégie globale de communication et de plaidoyer pour la Déclaration du PDDAA de Kampala ; l'établissement et l'institutionnalisation des capacités de communication et de plaidoyer à tous les niveaux (national, régional et continental) ; l'adoption de technologies avancées de communication et de plaidoyer ; et le renforcement des capacités des champions du PDDAA et de la structure et des capacités des champions en déléguant les responsabilités du niveau continental aux niveaux régional, national et local.

COMMUNICATION

Les interventions proposées pour la communication comprennent :

Développement d'une stratégie de communication

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie globale de communication et de plaidoyer pour le PDDAA
- Créer une unité de communication à la CUA et à l'AUDA-NEPAD avec le personnel requis (par exemple, un responsable multimédia, un rédacteur, un créateur de contenu) pour mettre en œuvre la stratégie
- Recruter et retenir une agence de communication externe 360° pour accompagner l'équipe interne dans la création de contenu, les relations publiques et les campagnes audiovisuelles, imprimées et sur les réseaux sociaux

Renforcement des capacités et engagement

- Former les principaux experts du PDDAA en matière de communication par le biais de forums consultatifs, d'ateliers et de formations aux médias
- Renforcer les capacités des ministres et des responsables de la communication parlementaire pour améliorer la mise en œuvre efficace du PDDAA et garantir que les décideurs politiques sont bien informés

Sensibilisation et réseautage

- Tirer parti des événements statutaires et clés de l'UA tels que la Journée africaine pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la Journée mondiale de l'alimentation pour mener des actions de sensibilisation auprès des principales parties prenantes
- Créer et renforcer des réseaux stratégiques, tels que le réseau des journalistes et des influenceurs clés du PDDAA, pour amplifier l'impact du PDDAA
- Élaborer une stratégie d'engagement médiatique ciblée qui identifie les journalistes, rédacteurs et médias clés et établit des objectifs et des tactiques pour une interaction efficace avec les médias

PLAIDOYER

Les interventions comprendront :

Stratégies de plaidoyer et d'engagement

- Élaborer une stratégie de communication et de plaidoyer du PDDAA qui décrit les principales approches et objectifs
- Renforcer la structure et la capacité des champions du PDDAA en les reproduisant aux niveaux régional, national et local
- Engager les acteurs non étatiques dans les efforts de plaidoyer et les activités de sensibilisation liés aux engagements du PDDAA, en offrant des plateformes de dialogue et de partenariat

Cadres et processus collaboratifs

- Repenser les processus et produits existants du PDDAA (par exemple, la plateforme de partenariat du PDDAA, l'événement d'apprentissage des politiques de Malabo, les JSR) en tant que plateformes de communication stratégique, de responsabilisation et d'apprentissage
- Faire de la diffusion des rapports du BR aux parlements une obligation statutaire pour les États membres afin de garantir la responsabilité
- Encourager les gouvernements à créer des unités nationales de coordination du PDDAA dirigées par de hauts fonctionnaires pour coordonner les efforts de plaidoyer et de mise en œuvre

Engagement du secteur privé et de la société civile

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie globale d'engagement du secteur privé du PDDAA afin de mobiliser les ressources financières, l'expertise et l'influence pour des partenariats stratégiques
- Animer des forums et des ateliers permettant aux organisations non gouvernementales locales et aux groupes de défense d'exprimer les besoins de la communauté et de promouvoir la prise de décision participative dans les politiques agricoles
- Soutenir la création d'un conseil consultatif agricole dirigé par le secteur privé pour fournir des orientations stratégiques et un soutien aux gouvernements et aux parties prenantes

Gestion et atténuation des risques

La stratégie du PDDAA post-Malabo s'étendra sur dix ans, de 2026 à 2035. Compte tenu de l'horizon à long terme, de nombreux risques et incertitudes pourraient affecter le positionnement stratégique du programme de transformation des systèmes agroalimentaires pour atteindre ses objectifs. Des chocs socioéconomiques, environnementaux et autres pourraient survenir, ce qui exigera que la stratégie soit suffisamment agile pour répondre à ces évolutions imprévues. La stratégie nécessitera donc une adaptation institutionnelle aux changements dans un contexte complexe et en évolution rapide. Les principaux risques et incertitudes devront être identifiés et décrits ainsi que les mesures d'atténuation correspondantes.

Les principales interventions visant à garantir une meilleure gestion des risques comprennent :

- Identifier les risques potentiels (par exemple, l'instabilité politique, le changement climatique) et mettre en place des mécanismes pour faire face ou atténuer ces risques
- Identifier les crises sanitaires, notamment les pandémies ou les épidémies, à un stade précoce et développer des mécanismes pour minimiser les impacts négatifs
- Identifier et traiter les inégalités ou les préjugés entre les sexes et les normes sociales restrictives qui peuvent limiter l'accès des femmes et des jeunes à l'éducation, aux ressources et aux processus décisionnels, les empêchant ainsi de participer pleinement et de bénéficier des activités ou initiatives agricoles.
- **Investir dans une paix durable** La paix est essentielle pour construire des systèmes agroalimentaires résilients (du niveau local au niveau mondial) et affecte la production agricole, la sécurité alimentaire, l'accès aux marchés, l'investissement, la résilience et la cohésion sociale. L'instauration et le maintien de la paix sont essentiels pour permettre des investissements durables afin de libérer tout le potentiel des systèmes agroalimentaires africains. La Déclaration du PDDAA de Kampala devra mettre l'accent sur la mise en place de mécanismes de résolution des conflits au niveau communautaire tout en renforçant les marchés locaux et les chaînes de valeur.
- **Promouvoir l'assurance habitation** et d'autres mécanismes d'adaptation qui peuvent contribuer à atténuer l'impact des chocs sanitaires sur les moyens de subsistance. Ces mécanismes seront essentiels pour renforcer la résilience des communautés.
- **Améliorer les systèmes de surveillance de la santé publique** détecter et répondre aux menaces sanitaires, notamment celles d'origine zoonotique. Il sera également important de renforcer les mesures de sécurité alimentaire pour prévenir les chocs sanitaires liés aux maladies d'origine alimentaire.

- **Ressources financières** Pour atteindre les objectifs de résilience de la déclaration du PDDAA de Kampala, les ménages doivent notamment avoir accès au crédit, à l'épargne et à d'autres instruments financiers qui les aident à surmonter les chocs économiques.
- **Surveillance des prix des denrées alimentaires** : Il sera nécessaire de mettre en œuvre des politiques qui stabilisent les marchés alimentaires et empêchent la volatilité des prix afin de garantir un approvisionnement régulier en denrées alimentaires et en intrants agricoles.
- **Développement des capacités** L'intégration des politiques axées sur la résilience dans les politiques publiques des gouvernements africains est une étape cruciale et une priorité de la stratégie et du plan d'action du PDDAA. L'intégration des politiques axées sur la résilience se traduira par des actions opérationnelles menées par diverses parties prenantes en faveur de systèmes agroalimentaires durables.

Annexe 1 : Plan d'action du PDDAA : 2026-2035

Le Plan d'action du PDDAA 2026-2035 présente les activités proposées pour atteindre les objectifs stratégiques décrits dans la Stratégie du PDDAA. Conçu comme un document évolutif, il est destiné à guider toutes les parties prenantes continentales, régionales et nationales dans l'élaboration de plans pour atteindre les objectifs du PDDAA énoncés dans la présente Stratégie et le Plan d'action du PDDAA 2026-2035. En particulier, le Plan d'action du PDDAA devrait guider les États membres dans l'élaboration de leurs plans d'investissement dans le système agroalimentaire pour les dix prochaines années. Le Plan d'action devrait également éclairer l'élaboration des programmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage des États membres. Pour soutenir cet effort, l'Union africaine et les parties prenantes du PDDAA examineront les 59 indicateurs actuellement utilisés dans le processus de BR et les adapteront, selon les besoins, pour soutenir le suivi des progrès par rapport aux six objectifs stratégiques actuels. Au-delà des États membres, d'autres parties prenantes sont encouragées à adopter et à adapter les sections pertinentes du présent Plan d'action du PDDAA à leurs mandats et besoins institutionnels et à contribuer aux buts et objectifs généraux de la Stratégie et du Plan d'action du PDDAA : 2026-2035 et à la Déclaration de Kampala du PDDAA.

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de soutien
Objectif stratégique 1 : Intensifier la production alimentaire durable, l'agro-industrialisation et le commerce			
Production alimentaire durable : Renforcer et garantir des systèmes d'entrée fonctionnels	1. Systèmes de semences <ul style="list-style-type: none"> ● Impliquer les parties prenantes par le biais de consultations régionales pour identifier les besoins et les défis spécifiques des systèmes semenciers et recueillir des contributions pour des interventions sur mesure. ● Renforcer et appliquer les normes de qualité des semences et les processus de certification pour garantir la disponibilité de semences de haute qualité sur le marché. ● Mettre en œuvre et soutenir des programmes axés sur la multiplication et la distribution de variétés de semences améliorées. ● Renforcer l'engagement des femmes et des jeunes, qui sont des acteurs clés dans les chaînes d'approvisionnement en intrants, dans les systèmes d'intrants. 	CUA, CER, États membres et secteur privé	Institutions recherche, partenaires développement acteurs étatiques
	2. Systèmes d'engrais <ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en œuvre des programmes de formation sur les meilleures pratiques d'application d'engrais, y compris 	CUA, CER, États membres et secteur privé	Institutions recherche, partenaires développement société

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de so
	<p>l'utilisation de technologies d'agriculture de précision.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer la chaîne d'approvisionnement et les réseaux de distribution pour garantir un accès rapide et abordable aux engrais pour tous les agriculteurs. ● Promouvoir l'utilisation d'engrais organiques et bio par l'éducation et les incitations. ● Mettre en œuvre ou améliorer les programmes de subventions pour rendre les engrais plus abordables pour les petits exploitants agricoles. ● Augmenter la capacité de production locale d'engrais pour les rendre plus disponibles et abordables pour les petits exploitants agricoles. 		<p>organisation professionnelle</p>
	<p>3. Systèmes d'alimentation et de fourrage</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Investir dans la recherche et le développement de variétés de cultures fourragères améliorées, plus résistantes et ayant une valeur nutritionnelle plus élevée. ● Promouvoir des sources d'alimentation alternatives et disponibles localement afin de réduire la dépendance aux sources d'alimentation traditionnelles. ● Former les aquaculteurs et les éleveurs aux bonnes pratiques de gestion des aliments et du fourrage pour optimiser la santé et la productivité des poissons et des animaux. 	<p>CUA, États membres, institutions de recherche et secteur privé</p>	<p>Partenaires de développement de société organisation professionnelle</p>
	<p>4. Services de pollinisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Soutenir les initiatives apicoles pour améliorer les services de pollinisation et fournir des sources de revenus supplémentaires aux agriculteurs. ● Sensibiliser à l'importance des pollinisateurs pour la productivité agricole et aux techniques de lutte intégrée contre les ravageurs qui minimisent l'impact des pesticides sur les pollinisateurs. ● Protéger et restaurer les habitats essentiels aux pollinisateurs, tels que les prairies de fleurs sauvages et les haies. 	<p>États membres, CER, CUA, organisations d'apiculteurs et institutions de recherche</p>	<p>Partenaires de développement de société organisation professionnelle</p>

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de soutien
	<p>5. Services de vulgarisation agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer la capacité des agents de vulgarisation à utiliser les technologies agricoles émergentes et les meilleures pratiques. ● Exploiter les plateformes numériques pour étendre la portée des services de vulgarisation, en particulier dans les zones reculées. ● Créer des écoles pratiques d'agriculture où les agriculteurs peuvent apprendre en faisant, partager leurs connaissances et appliquer de nouvelles techniques en temps réel. ● Renforcer les partenariats public-privé pour améliorer la fourniture de services de vulgarisation. 	<p>États membres, secteur privé</p>	<p>CUA, institutions recherche, partenaires développem</p>
	<p>6. Irrigation et gestion de l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Promouvoir des technologies d'irrigation efficaces. ● Former les agriculteurs aux pratiques de conservation de l'eau, notamment la récupération des eaux de pluie et la culture de cultures résistantes à la sécheresse. ● Investir dans la réhabilitation et l'extension des infrastructures d'irrigation existantes pour améliorer l'accès et l'efficacité de l'utilisation de l'eau. ● Élaborer et appliquer des politiques et des réglementations qui favorisent une utilisation durable de l'eau dans l'agriculture. ● Promouvoir l'utilisation des ressources en eau non conventionnelles. 	<p>États membres, secteur privé</p>	<p>CUA, institutions recherche, partenaires développem</p>
<p>Production alimentaire durable : Renforcer l'adoption de pratiques agricoles durables.</p>	<p>1. Agriculture de conservation</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Animer des ateliers et des démonstrations sur le terrain sur les pratiques de l'agriculture de conservation. ● Promouvoir les initiatives en faveur de la santé des sols. ● Fournir des incitations financières ou des subventions pour encourager les agriculteurs à adopter des pratiques d'agriculture de conservation. ● Collaborer avec des organisations non gouvernementales et des institutions de 	<p>États membres, secteur privé et CER</p>	<p>CUA, AUDA-NEPAD, institutions recherche, partenaires développem</p>

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de so
	<p>recherche pour promouvoir et soutenir l'adoption de l'agriculture de conservation et la promotion des pratiques agroécologiques.</p>		
	<p>2. Outils et approches numériques</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Créer et promouvoir des plateformes numériques qui fournissent aux agriculteurs des données en temps réel sur la météo, les prix du marché, les épidémies de ravageurs et les meilleures pratiques agricoles. ● Développer des applications mobiles qui offrent des conseils personnalisés sur la gestion des cultures, la lutte antiparasitaire et la santé des sols. ● Créer des communautés en ligne où les agriculteurs peuvent échanger des informations, partager les meilleures pratiques et collaborer sur des défis communs. ● Soutenir des programmes visant à combler l'écart entre les sexes en matière de technologie numérique. 	<p>États membres, CER, CUA AUDA-NEPAD</p>	<p>CUA, AUDA-NEPAD institutions recherche, partenaires développem</p>
	<p>3. Promotion des produits forestiers non ligneux(PFNL)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Cartographier et inventorier les PFNL dans différentes régions pour identifier les ressources et opportunités potentielles. ● Soutenir le développement des marchés pour les PFNL grâce à une analyse inclusive de la chaîne de valeur, au développement de produits et à des initiatives de marketing. ● Promouvoir l'intégration des PFNL dans les systèmes agroforestiers pour améliorer la biodiversité et fournir des sources de revenus supplémentaires aux agriculteurs. 	<p>États membres, société civile, organisations professionnelles</p>	<p>CUA, NEPAD, institutions recherche, partenaires développem</p>
<p>Production alimentaire durable : Créer un environnement politique propice aux technologies émergentes, à la biotechnologie, à l'IA,</p>	<p>1. Formulation et amélioration des politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mettre à jour/renforcer/développer des politiques et des cadres qui soutiennent l'adoption et l'intégration des technologies émergentes, en garantissant l'alignement avec les normes nationales et internationales. 	<p>États membres, secteur privé, CER</p>	<p>CUA, institutions recherche, partenaires développem secteur privé</p>

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de so
<p>à la numérisation et au développement de l'agriculture de précision.</p>	<p>2. Engagement des parties prenantes</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser des dialogues multipartites pour recueillir des contributions et parvenir à un consensus sur les orientations politiques. Lancer des campagnes de sensibilisation du public sur les avantages, les risques et les considérations éthiques liés aux technologies émergentes. 	<p>États membres, secteur privé</p>	<p>CUA, AUDA-NEPAD, institutions de recherche, partenaires de développement, secteur privé</p>
	<p>3. Promotion des partenariats public-privé</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer des forums et des réseaux réunissant des entités publiques et privées pour favoriser la collaboration en matière de développement et de commercialisation de technologies. Créer des incitations financières, telles que des allègements fiscaux, des subventions ou des aides, pour encourager l'investissement du secteur privé dans la recherche et le développement et la commercialisation des technologies émergentes. 	<p>États membres, secteur privé</p>	<p>CER, AUDA-NEPAD, partenaires de développement</p>
	<p>4. Renforcement des capacités et formation</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des formations ciblées pour les décideurs politiques, les régulateurs et les professionnels de l'industrie sur les aspects réglementaires et pratiques des technologies émergentes. Renforcer les capacités des organismes de réglementation à gérer et superviser efficacement la mise en œuvre de nouvelles technologies. 	<p>États membres, CUA, AUDA-NEPAD, CER, institutions de recherche</p>	<p>Partenaires de développement, secteur organisation professionnelle, coopératives, associations</p>
	<p>5. Développement des infrastructures</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement d'infrastructures numériques, telles que l'Internet haut débit et les centres de données, ainsi que d'installations de recherche physiques équipées pour des travaux scientifiques et technologiques avancés. Promouvoir la mécanisation et l'agriculture de précision pour améliorer la productivité et la durabilité. 	<p>États membres, CUA, AUDA-NEPAD, CER</p>	<p>Institutions de recherche, partenaires de développement</p>
	<p>Agro-industrialisation : Stimuler la croissance, la compétitivité et la</p>	<ul style="list-style-type: none"> Créer un environnement propice à l'agro-industrialisation en élaborant et en mettant en œuvre des politiques, des cadres, des 	<p>États membres, CER, CUA, AUDA-NEPAD,</p>

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de so
<p>durabilité des entreprises, en mettant l'accent sur les PME</p>	<p>réglementations et des programmes pertinents.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Favoriser une réforme de la politique foncière qui encourage les investissements et respecte les droits fonciers et les moyens de subsistance des communautés. ● Promouvoir le commerce agricole intra-africain et les chaînes de valeur agricoles régionales et continentales. ● Soutenir les partenariats entre les acteurs du secteur. ● Promouvoir des instruments innovants de financement et de gestion des risques. ● Améliorer les services énergétiques et d'infrastructures. 	<p>Secrétariat de la ZLECA</p>	<p>partenaires développem associations secteur recherche universités</p>
<p>Agro-industrialisation : intégrer les petits exploitants agricoles, les femmes et les jeunes dans les chaînes de valeur et les marchés régionaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer les services de vulgarisation agricole. ● Créer des centres d'incubation et des accélérateurs et améliorer les compétences et les capacités des entreprises dirigées par des femmes et des jeunes. ● Identifier et éliminer les obstacles à la participation égale des femmes et des jeunes dans l'agroalimentaire. ● Élargir l'accès des femmes au financement et aux produits financiers adaptés tels que l'assurance agricole. ● Renforcer les groupes et les coopératives de femmes et promouvoir le regroupement en fédérations pour améliorer l'accès aux marchés intra-régionaux. ● Élargir la protection sociale, notamment en accordant une attention particulière au travail de soins des femmes. 	<p>États membres, CER, CUA, AUDA-NEPAD, organisations d'agriculteurs, organisations de femmes et de jeunes</p>	<p>CEA, Femmes, partenaires développem associations secteur recherche universités</p>
<p>Agro-industrialisation : développer et intégrer les chaînes de valeur pour stimuler la création de valeur tout au long des chaînes de valeur</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Orienter les institutions financières continentales et régionales vers le financement de l'intégration des chaînes de valeur régionales. ● Investir dans les infrastructures d'interconnexion régionales, notamment les réseaux aériens, les voies navigables, les routes et les chemins de fer, ainsi que dans les systèmes de paiement panafricains. ● Formuler et mettre en œuvre des règles d'origine qui favorisent le cumul régional. 	<p>États membres, CUA, AUDA-NEPAD</p>	<p>Banque afric développem (BAD), AFREXIME banques rég de développ telles que la de développ de l'Afrique l'Est, Secrét la ZLECA</p>

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de so
Agro-industrialisation : améliorer la conformité aux exigences de durabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et mettre en œuvre des programmes pour sensibiliser les PME et les entreprises dirigées par des femmes et des jeunes aux exigences obligatoires et volontaires en matière de durabilité et améliorer leur capacité à s’y conformer. • Fournir un soutien technique et financier aux femmes et aux jeunes pour les processus de certification de la bio-agriculture dans les chaînes de valeur clés. 	États membres, CER, CUA, AUDA-NEPAD, ZLECA	Partenaires de développement, institutions de recherche, AKADEMI, 3, L’Organisation mondiale de la santé, l’Organisation mondiale de la santé (OMS), associations du secteur privé, organisation d’agriculteurs, organisation des femmes et des jeunes
Amélioration du commerce : renforcer l’accès au marché et la facilitation des échanges	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre des politiques et des cadres pour faciliter l’accès aux marchés nationaux, régionaux et internationaux, en garantissant des pratiques commerciales équitables et en réduisant les barrières commerciales tarifaires et non tarifaires grâce à la mise en œuvre intégrale de la ZLECA. • Adopter des politiques d’achat et de commerce positives qui intègrent les femmes et les jeunes dans les marchés locaux, nationaux, régionaux et internationaux. 	États membres, CUA, AUDA-NEPAD, ZLECA, CER	CEA, Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), CN, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Femmes, Banque mondiale, BAD, Banque islamique de développement (BID), secteur privé
Amélioration du commerce : Optimiser les chaînes d’approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la gestion de la chaîne d’approvisionnement pour assurer la distribution efficace des produits agricoles des producteurs aux consommateurs (de la ferme à la fourchette). 	États membres, CUA, AUDA-NEPAD, ZLECA, CER	CEA, CER, CNUCED, UE, BAD, ISDB, secteur privé
Amélioration du commerce :	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les Agro-Parcs communs africains, programme phare de l’Agenda 2063 de l’UA. 	États membres, CUA, AUDA-	CEA, CER, CNUCED, UE, BAD,

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de so
Relier les zones excédentaires aux zones déficitaires	<ul style="list-style-type: none"> Investir dans les chaînes de valeur régionales, les paniers alimentaires, les corridors commerciaux, les politiques de facilitation du commerce, les infrastructures et les services (routes, chemins de fer, ports, communication, assurance qualité, agro-parcs). 	NEPAD, ZLECA, CER	ISDB, secteur privé
Objectif stratégique 2 : Stimuler les investissements et le financement pour accélérer la transfo agroalimentaires			
Améliorer la qualité des investissements des secteurs public et privé	<ul style="list-style-type: none"> Donner la priorité à une planification et à des investissements fondés sur des données probantes pour améliorer la qualité des investissements des secteurs public et privé afin d'obtenir un meilleur rendement des dépenses en termes de croissance agricole. Renforcer la planification publique, l'investissement et la mise en œuvre des programmes et interventions des systèmes agroalimentaires qui tiennent compte de la dimension de genre. Améliorer l'efficacité des politiques et des investissements du secteur public dans le financement du système agroalimentaire qui profitent aux jeunes et aux femmes (notamment en réalisant une analyse de la budgétisation sensible au genre dans le secteur agricole). 	CUA, CER, États membres	Le secteur p
Accroître les investissements du secteur public dans les systèmes agroalimentaires	<ul style="list-style-type: none"> Donner la priorité aux investissements publics dans les domaines clés des systèmes agroalimentaires qui soutiennent le développement des agro-parcs et des corridors de paniers alimentaires, y compris la recherche et le développement agricoles, les innovations, les technologies et les infrastructures énergétiques, hydriques, routières, ferroviaires et d'irrigation. S'engager à consacrer au moins 1 % du PIB agricole à la recherche et au développement des systèmes agroalimentaires. Améliorer la coordination du financement et des investissements agroalimentaires en mettant l'accent sur l'accès au financement pour les jeunes et les jeunes femmes au sein du secteur public. Développer des instruments de financement mixte. 	CUA, CER, États membres	Le secteur p

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de so
	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer et mettre en œuvre des réformes réglementaires telles que des incitations fiscales ou des allègements fiscaux pour les investissements de la diaspora dans les systèmes agroalimentaires. ● Développer et émettre des obligations de la diaspora qui facilitent l'accès aux actifs de la diaspora des États membres et soutiennent les investissements dans les systèmes agroalimentaires. 		
Renforcer les capacités de développement de projets phares et bancables	<ul style="list-style-type: none"> ● Concevoir des plans nationaux d'investissement pour le système agroalimentaire avec des projets et des programmes phares identifiables, assortis d'analyses de rentabilisation appropriées, qui facilitent le financement public et privé. ● Développer et renforcer les mécanismes/plateformes aux niveaux national et régional pour organiser des dialogues et coordonner la mobilisation des investissements. ● Développer des partenariats public-privé pour soutenir le financement et la mise en œuvre des projets phares. 	CUA, CER, États membres	Le secteur p
Développer des instruments de financement innovants pour les systèmes agroalimentaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Repenser l'architecture financière et les marchés de capitaux actuels et promouvoir des instruments financiers innovants qui réduisent les risques liés aux investissements dans les systèmes agroalimentaires. ● Harmoniser la classification des « investissements agroalimentaires », la provision pour pertes sur prêts et l'évaluation des instruments de réduction des risques par les banques centrales afin de promouvoir une augmentation des prêts des banques commerciales. ● Développer et améliorer des systèmes de paiement innovants et numériques pour réduire les coûts de transaction pour les petits exploitants. ● Développer des indemnités et des assurances récoltes pour les petits exploitants. 	CUA, CER, États membres	Le secteur p

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de so
Renforcer la capacité des États membres à accéder au financement climatique pour la transformation des systèmes agroalimentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser des fonds verts et de développement pour des prêts souverains concessionnels et des subventions. • Offrir des subventions de recherche et de développement compétitives aux groupes de réflexion nationaux. • Développer des mécanismes financiers pour affecter des financements verts aux coopératives de femmes et aux entreprises agroalimentaires dirigées par des femmes. 	CUA, CER, États membres	Le secteur p
Créer un mécanisme de financement des investissements dans le système agroalimentaire africain	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un mécanisme d'investissement et de financement des systèmes agroalimentaires similaire au Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. 	CUA, CER, États membres, BAD	Le secteur p
Objectif stratégique 3 : Assurer la sécurité alimentaire et la nutrition			
Tirer parti des systèmes agroalimentaires qui améliorent la nutrition et la santé humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la culture de cultures riches en nutriments, y compris l'adoption de variétés de cultures biofortifiées. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le jardinage familial, l'aquaculture à petite échelle, l'élevage et la production halieutique. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les services de vulgarisation agricole pour inclure l'éducation nutritionnelle. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et déployer des outils et des programmes pour promouvoir la sensibilisation des consommateurs aux régimes alimentaires sains et l'engagement du secteur privé dans la fourniture de ces régimes. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager la diversification de la production agricole. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des chaînes de valeur qui privilégient les aliments riches en nutriments. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir des programmes visant à promouvoir la production et la consommation d'aliments traditionnels et autochtones nutritifs et d'une cuisine culturelle. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
Créer un mécanisme de financement des investissements dans	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un mécanisme d'investissement et de financement des systèmes agroalimentaires similaire au 	CUA, CER, États membres, BAD	Le secteur p

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de so
le système agroalimentaire africain	Programme mondial pour l’agriculture et la sécurité alimentaire.		
	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en œuvre des lignes directrices diététiques fondées sur l’alimentation pour influencer les politiques et les programmes des États membres ; intégrer des régimes alimentaires sains dans les programmes de développement de systèmes agroalimentaires durables. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer les capacités individuelles et institutionnelles à concevoir, mettre en œuvre, adapter et évaluer des actions, des politiques et des programmes efficaces d’éducation nutritionnelle. Cela comprend l’intégration de l’éducation nutritionnelle dans les programmes scolaires. ● Mettre en œuvre des mesures visant à réduire le travail de soins non rémunéré des femmes dans le cadre des interventions nutritionnelles. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer les capacités des États membres à utiliser et à mettre en œuvre l’étiquetage des denrées alimentaires en tant qu’outil politique efficace pour protéger la santé des consommateurs. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> ● Élaborer des politiques, des stratégies et des programmes fondés sur des données probantes, sensibles à la nutrition et spécifiques, liés aux systèmes agroalimentaires aux niveaux national, sous-régional et régional. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
Renforcer les politiques et programmes de nutrition, l’éducation nutritionnelle et la sensibilisation des consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Élaborer des politiques, des stratégies et des programmes fondés sur des données probantes, sensibles à la nutrition et spécifiques, liés aux systèmes agroalimentaires aux niveaux national, sous-régional et régional. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en œuvre des lignes directrices diététiques fondées sur l’alimentation pour influencer les politiques et les programmes des États membres ; intégrer des régimes alimentaires sains dans les programmes de développement de systèmes agroalimentaires durables. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de so
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités individuelles et institutionnelles à concevoir, mettre en œuvre, adapter et évaluer des actions, des politiques et des programmes efficaces d'éducation nutritionnelle. Cela comprend l'intégration de l'éducation nutritionnelle dans les programmes scolaires. Mettre en œuvre des mesures visant à réduire le travail de soins non rémunéré des femmes dans le cadre des interventions nutritionnelles. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités des États membres à utiliser et à mettre en œuvre l'étiquetage des denrées alimentaires en tant qu'outil politique efficace pour protéger la santé des consommateurs. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des politiques, des stratégies et des programmes fondés sur des données probantes, sensibles à la nutrition et spécifiques, liés aux systèmes agroalimentaires aux niveaux national, sous-régional et régional. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
Renforcer les normes SPS et les protocoles One Health	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les programmes visant à combler l'écart entre les sexes en matière d'insécurité alimentaire et de nutrition. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> Formuler des lois et des réglementations complètes en matière de sécurité alimentaire. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> Accélérer la création de l'Agence africaine de sécurité sanitaire des aliments. 	CUA, États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> Créer des autorités nationales de sécurité alimentaire. 	États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> Moderniser les laboratoires et les installations d'essai. 	États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> Former les inspecteurs et les régulateurs sur les normes SPS. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des systèmes de traçabilité et des plans d'intervention d'urgence en matière de sécurité alimentaire. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> Développer et mettre en œuvre des lignes directrices et des protocoles One Health. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de so
	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'engagement du secteur privé dans les mesures SPS pour le commerce et l'accès au marché. Renforcer les capacités des PME et des petits exploitants agricoles sur les protocoles SPS et les bonnes pratiques agricoles. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
Objectif stratégique 4 : Promouvoir l'inclusion et des moyens de subsistance équitables			
Améliorer les infrastructures et l'accès aux services sociaux	<ul style="list-style-type: none"> Créer et sensibiliser aux inégalités dans le secteur agricole et défendre des politiques et des investissements adaptés. Inclure des indicateurs dans le RB du PDDAA qui suivent les progrès accomplis vers l'inclusion dans les systèmes alimentaires. Créer des investissements ruraux vers (i) des services de qualité (éducation, santé, eau potable) ainsi que (ii) des infrastructures rurales (routes rurales, énergie, irrigation, mécanisation, télécommunication, pôles de transformation agroalimentaire) pour rendre les zones rurales attractives. 	CUA, AUDA-NEPAD, CER et États membres	Partenaires développem de mise en États membr
Faciliter l'accès à des ressources productives sûres pour les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités des femmes, des jeunes, des groupes marginalisés, des agriculteurs et des entrepreneurs grâce à des programmes de formation ciblés. Faciliter l'accès accru aux ressources productives et leur utilisation grâce à l'élaboration de politiques qui améliorent l'accès inclusif aux ressources productives telles que la terre, l'eau, les semences et le crédit et leur contrôle. Faciliter l'accès au crédit des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés et assurer leur participation active aux chaînes de valeur agricoles. Faciliter l'accès aux marchés des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés et assurer leur participation active aux chaînes de valeur agricoles. 	CUA, AUDA-NEPAD, CER et États membres	Partenaires développem de mise en États membr
Mettre en œuvre des programmes de protection sociale inclusifs	<ul style="list-style-type: none"> Institutionnaliser des systèmes de protection sociale qui garantissent une assistance aux pauvres et protègent les personnes vulnérables contre les risques pesant sur leurs moyens de subsistance afin 	AUDA-NEPAD, CER et États membres	Partenaires développem de mise en États membr

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de so
	<p>de promouvoir le développement agricole et, plus largement, la croissance économique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Élaborer et mettre en œuvre des programmes de protection sociale et établir des filets de sécurité qui répondent aux vulnérabilités et aux défis spécifiques auxquels sont confrontés les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés dans le secteur agricole. ● Développer et mettre en œuvre des programmes de protection sociale qui contribuent à reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soins non rémunéré des femmes. 		
<p>Assurer une rémunération décente, un salaire égal pour un travail égal et la sécurité au travail pour les femmes du secteur des systèmes agroalimentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Assurer l'égalité de rémunération pour les femmes et les jeunes travailleurs du système agroalimentaire. ● Aider les pays à élaborer des normes pour les lieux de travail dans les systèmes agroalimentaires qui soient exempts de harcèlement sexuel, conformément à la Convention C190 de l'OIT. 	<p>CUA, AUDA-NEPAD, CER et États membres</p>	<p>Agences Nations (OIT, Femmes)</p>
<p>Promouvoir l'innovation, la numérisation et l'agro-technologie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Promouvoir l'adoption de technologies et d'innovations agricoles adaptées aux femmes, aux jeunes et aux groupes marginalisés. ● Promouvoir et mener des recherches et développements ainsi que la collecte de données sur l'agriculture pour mieux comprendre les besoins, les contraintes et les opportunités des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés dans le système alimentaire. ● Développer une alphabétisation numérique intégrée et inclusive et des outils appropriés qui favorisent la participation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés et contribuent au développement agricole durable tout en favorisant des moyens de subsistance équitables. 	<p>CUA, AUDA-NEPAD, CER et États membres</p>	<p>Partenaires développem de mise en États membr</p>
<p>Résilience, adaptation au changement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Aider les États membres et les partenaires à intégrer des stratégies de résilience et d'atténuation du changement climatique dans tous leurs plans qui renforcent la 	<p>CUA, AUDA-NEPAD, CER et États membres</p>	

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de so
climatique et atténuation	<p>résilience des femmes, des jeunes et des agriculteurs marginalisés dans le système agroalimentaire tout en améliorant la sécurité alimentaire et nutritionnelle et en contribuant au développement agricole durable face au changement climatique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Inclure les femmes dans les structures et processus de prise de décision concernant l'atténuation et l'adaptation au changement climatique aux niveaux local et national. 		
Mettre en œuvre des politiques et des institutions inclusives.	<ul style="list-style-type: none"> ● Faciliter l'adoption de cadres politiques et juridiques inclusifs. <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer, examiner et réviser les politiques et les cadres juridiques existants liés à l'agriculture et aux systèmes alimentaires pour garantir qu'ils sont inclusifs. ○ Mener une étude auprès des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés pour aider à identifier des stratégies visant à accroître la participation inclusive au système alimentaire et à lutter contre les inégalités envers les jeunes, les femmes et les groupes marginalisés. ○ Aider les États membres à concevoir des politiques et des programmes qui soutiennent la transformation rurale, notamment par la fourniture d'infrastructures rurales. ○ Renforcer les capacités et proposer des programmes de formation spécifiquement ciblés sur les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés d'agriculteurs et d'entrepreneurs. ○ Créer des guichets spécifiques pour les femmes et les jeunes dans les mécanismes financiers nationaux pour le secteur agricole. ○ Développer des lignes de crédit et des garanties pour les entreprises et coopératives dirigées par des femmes dans le secteur agricole, en 	CUA, AUDA-NEPAD, CER et États membres	Partenaires de développement de mise en États membr

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de so
	<p>collaboration avec des institutions financières privées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consacrer 5 % du budget agricole à des mesures ciblant les femmes et les jeunes afin d'accroître leur productivité agricole. 		
Objectif stratégique 5 : Bâtir des systèmes agroalimentaires résilients			
Investir dans les capacités humaines et biophysiques	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des systèmes de connaissances pour mieux comprendre les chocs, les facteurs de stress et les menaces du système agroalimentaire et renforcer les modèles prédictifs. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les systèmes d'alerte précoce qui éclairent une prise de décision plus efficace et plus rapide et des mesures proactives pour atténuer les perturbations. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les technologies agricoles de précision, notamment la télédétection et l'imagerie satellite, combinées aux SIG, pour évaluer, surveiller et signaler en temps réel l'état des cultures, des pêcheries, du fourrage et du bétail. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> • Investir dans les actifs biologiques et physiques pour protéger les vies, les moyens de subsistance et les systèmes agroalimentaires. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> • Traiter l'impact de divers chocs et facteurs de stress sur des groupes spécifiques tels que les jeunes, les femmes, les personnes handicapées, les populations autochtones et les pays vulnérables et concevoir des mesures de réponse adaptées. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir une paix durable par la résolution des conflits et des initiatives de consolidation de la paix. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
Renforcer la capacité d'absorption des systèmes agroalimentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le transfert des risques et les mesures de protection sociale telles que les instruments d'assurance, l'accès au crédit et les subventions aux prix alimentaires, qui aident les agriculteurs à gérer les risques et à se remettre des pertes. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les protocoles coordonnés et robustes de réponse aux situations d'urgence et de rétablissement afin de minimiser les perturbations et de faciliter un rétablissement rapide. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de so
	<ul style="list-style-type: none"> Établir et améliorer la collaboration entre les acteurs locaux, nationaux et internationaux pour garantir une approche unifiée et efficace de la gestion des crises du système agroalimentaire. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
Promouvoir l'adaptation au sein des systèmes agroalimentaires et des moyens de subsistance	<ul style="list-style-type: none"> Développer, étendre et promouvoir l'adoption d'une agriculture intelligente face au climat et d'une agriculture régénératrice. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'irrigation intelligente en utilisant des techniques telles que la récupération des eaux de pluie, des systèmes d'irrigation efficaces (par exemple, l'irrigation goutte à goutte), l'énergie solaire et un meilleur stockage de l'eau pour faire face aux précipitations irrégulières. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> Diversifier les systèmes agricoles et de culture tels que la production de cultures, de poissons et d'élevage pour renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires face au changement climatique et à d'autres chocs en dotant les agriculteurs d'outils pour gérer les risques, s'adapter aux conditions changeantes et assurer la durabilité à long terme de leurs moyens de subsistance. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'utilisation des énergies renouvelables dans l'agriculture, notamment les systèmes d'irrigation alimentés à l'énergie solaire et l'utilisation du biogaz et d'autres sources d'énergie renouvelables pour le traitement, le stockage et la cuisson après récolte, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre et la déforestation. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l'utilisation de l'énergie éolienne et de la micro-hydraulique pour les opérations agricoles dans les zones appropriées. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
Améliorer les services de recherche et de vulgarisation agricoles inclusifs et réduire les pertes et le	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la capacité des agriculteurs à utiliser des pratiques agricoles intelligentes face au climat et des systèmes d'alerte précoce et à intégrer les connaissances locales. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de so
gaspillage alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> Fournir aux agriculteurs les connaissances et les ressources nécessaires pour faire face aux défis du changement climatique. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> Mener des recherches qui intègrent les connaissances locales et diffuser efficacement les résultats. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les installations de stockage et les infrastructures de transport pour minimiser les pertes après récolte et le gaspillage alimentaire. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> Encourager l'adoption de pratiques et de technologies qui prolongent la durée de conservation des produits agricoles, telles que l'amélioration du séchage, de l'emballage et de la réfrigération, et promouvoir des campagnes de sensibilisation et de changement de comportement pour réduire le gaspillage alimentaire au niveau des consommateurs. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
Investir dans des capacités de transformation à long terme : Pratiques agricoles durables et gestion des terres Infrastructures et diversification pour renforcer la résilience Technologie, innovation et soutien au marché	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir une intensification agricole durable pour accroître les rendements, protéger les écosystèmes et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que les revenus. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> Investir dans des infrastructures agroalimentaires robustes, notamment des systèmes de transport, de stockage et d'irrigation, afin de réduire les pertes après récolte et la dépendance aux systèmes pluviaux, d'améliorer l'accès aux marchés et le commerce, et d'augmenter les revenus. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les chaînes d'approvisionnement alimentaire locales et les marchés alimentaires. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la diversification des systèmes de culture, de pêche et d'élevage afin de réduire la sensibilité des systèmes agroalimentaires au changement climatique et aux autres chocs, et de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
	<ul style="list-style-type: none"> Préserver et utiliser les ressources génétiques traditionnelles ou indigènes pour favoriser le développement de variétés de cultures et de races de poissons et d'animaux d'élevage indigènes résilientes, diversifiées et nutritives et améliorer la 	CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de so
	<p>disponibilité et la consommation de ces produits de cultures et d'animaux d'élevage.</p> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la technologie et l'innovation pour stimuler la productivité, l'efficacité et la résilience agricoles, en particulier parmi les petits producteurs et les jeunes entrepreneurs. Mettre en place un système fiable de données et d'inventaire des gaz à effet de serre pour faciliter les échanges sur les marchés du carbone. Établir et maintenir des réserves alimentaires stratégiques nationales et régionales pour améliorer la sécurité alimentaire en période de perturbation. Promouvoir la diversification des moyens de subsistance pour réduire la dépendance à une seule culture (ou à une seule race de poisson ou de bétail), augmentant ainsi la stabilité des revenus des ménages et réduisant la vulnérabilité aux chocs. Promouvoir une gestion durable des terres pour réduire l'érosion et améliorer la santé des sols et la productivité agricole, la séquestration du carbone et la restauration des terres dégradées grâce à une gestion intégrée de la fertilité des sols, des pratiques de pâturage durables, le reboisement et le boisement. 		
		CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
		CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
		CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
		CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
		CUA, CER et États membres	Partenaires techniques financiers
Objectif stratégique 6 : Renforcer la gouvernance des systèmes agroalimentaires			
Renforcer le leadership et l'appropriation	<ul style="list-style-type: none"> Harmoniser, aligner et intégrer les stratégies du PDDAA dans les politiques nationales et régionales des systèmes agroalimentaires. Mobiliser les investissements publics et privés. Mettre en place des mécanismes de mobilisation des investissements du secteur privé. Renforcer le contrôle parlementaire pour améliorer la responsabilité et l'alignement 	CUA, AUDA-NEPAD, CER et États membres	Organes parlementaires, autres prenantes, partenaires développement
Favoriser des mécanismes efficaces de coordination et de responsabilisation	<ul style="list-style-type: none"> Entreprendre des réformes politiques nationales, régionales et transfrontalières (par exemple, normes SPS, gestion des 	CUA, AUDA-NEPAD, CER et États membres	Organismes parlementaires, autres prenantes,

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de so
entre les acteurs du secteur agroalimentaire	<p>ressources naturelles et développement de la chaîne de valeur).</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer la coordination et les capacités des institutions de l'UA. ● Renforcer la gouvernance et le leadership des parties prenantes et des communautés dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques. 		partenaires développem et les organ transfrontali concernées
Fournir des directives de mise en œuvre du PDDAA 2026-2035	<ul style="list-style-type: none"> ● Élaborer des lignes directrices pour la mise en œuvre des politiques nationales et régionales des systèmes agroalimentaires. ● Élaborer des lignes directrices pour mettre à jour le processus BR du PDDAA, les données, les systèmes de gestion des connaissances et les mécanismes de responsabilité mutuelle. ● Élaborer des lignes directrices pour mobiliser les ressources des secteurs public et privé, y compris les budgets gouvernementaux, les fonds des donateurs et les investissements du secteur privé. ● Élaborer des lignes directrices pour le renforcement des capacités du système à tous les niveaux. ● Élaborer des lignes directrices pour la mise en œuvre et la coordination et établir des structures, des rôles et des responsabilités clairs. 	CUA, AUDA-NEPAD, CER et États membres	Autres prenantes, partenaires développem institutions techniques
Mettre en place des mécanismes de responsabilisation mutuelle et d'amélioration continue de la gouvernance des systèmes agroalimentaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Établir, renforcer et institutionnaliser les mécanismes de responsabilité mutuelle (c'est-à-dire JSR, BR, dialogues nationaux). 	CUA, AUDA-NEPAD, CER et États membres	Organismes parlementair autres prenantes partenaires développem
Établir des politiques et des cadres nationaux pour institutionnaliser les ressources et développer les capacités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer et consolider les processus NAIP et RAIP existants. ● Créer une unité de mise en œuvre du PDDAA en cohérence avec les budgets nationaux, institutionnels et régionaux. ● Concevoir et mettre en place des instruments de financement multipartites aux niveaux national, régional et 	CUA, AUDA-NEPAD, CER et États membres	Partenaires développem autres prenantes

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de so
	continental pour la mise en œuvre du PDDAA.		
Renforcer les capacités collectives et intégrées pour améliorer la prestation	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer le leadership politique. ● Améliorer les environnements favorables et les capacités organisationnelles. ● Développer et valoriser le capital humain. 	CUA, AUDA-NEPAD, CER et États membres	Partenaires développem autres prenan
Renforcer les partenariats et la collaboration	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer un cadre de partenariat pour le PDDAA. ● Renforcer les processus, les plateformes et les réseaux continentaux pour les rendre plus efficaces. ● Développer ou renforcer les instruments et outils du PDDAA tels que le CAP-F et établir des plateformes de dialogue, de coordination et d'apprentissage multipartites. ● Développer des partenariats stratégiques et renforcer les capacités des organisations nationales stratégiques et du secteur privé pour soutenir la mise en œuvre du PDDAA. ● Développer et renforcer les partenariats stratégiques avec les institutions régionales et continentales clés. 	CUA, AUDA-NEPAD, CER et États membres	Partenaires développem autres prenan
Renforcer les capacités institutionnelles et des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> ● Établir et décentraliser des plateformes de collaboration, de coordination et de dialogue multipartites. ● Renforcer les capacités des équipes nationales et régionales du PDDAA et des plateformes d'acteurs. ● Renforcer les plateformes numériques des systèmes agroalimentaires existants. ● Repenser et héberger le système eBR du PDDAA à l'AUDA-NEPAD. 	CUA, AUDA-NEPAD, CER et États membres	Autres inter
Ressources pour la stratégie et le plan d'action du PDDAA			
	<ul style="list-style-type: none"> ● Mobiliser des fonds nationaux et extérieurs pour financer les priorités du PDDAA dans les PNIA et les PRIA. ● Mener des examens des dépenses publiques agricoles pour éclairer une utilisation efficace des ressources. ● Renforcer la capacité de l'équipe nationale de direction et de coordination du PDDAA à améliorer la planification, la coordination, la mobilisation des ressources et la responsabilisation. 	CUA, AUDA-NEPAD, CER et États membres	Partenaires développem autres prenan

Interventions clés	Activités principales	Entités responsables	Entités de soutien
Système d'appui à la gestion des connaissances du PDDAA			
Renforcer la capacité de gestion des connaissances fondées sur des données probantes pour le suivi, l'évaluation, l'apprentissage et l'établissement de rapports	<ul style="list-style-type: none"> ● Établir et renforcer un système de soutien aux connaissances du PDDAA qui fonctionne aux niveaux national, régional et continental. ● Élaborer des lignes directrices et des outils pour les systèmes de soutien à la gestion des connaissances, y compris le suivi et l'évaluation, l'apprentissage et l'établissement de rapports. ● Établir et renforcer les systèmes de suivi et d'évaluation agroalimentaires aux niveaux national, régional et continental. 	CUA, AUDA-NEPAD, CER et États membres	Autres prenantes institutions techniques
Stratégie de communication et de plaidoyer du PDDAA			
	<ul style="list-style-type: none"> ● Élaborer des lignes directrices pour la communication et le plaidoyer et former les principaux experts et partenaires du PDDAA sur la communication, le plaidoyer et la gestion des connaissances. ● Établir les capacités et institutionnaliser la communication, le plaidoyer et la gestion des connaissances au sein des structures de mise en œuvre du PDDAA. ● Renforcer la structure et la capacité des champions du PDDAA. ● Repenser et renforcer la communication stratégique et les réseaux liés aux médias. ● Investir dans le renforcement de la marque, du positionnement et de la visibilité du PDDAA. ● Réviser la politique et le protocole de communication du PDDAA de l'UA pour le rendre agile, flexible et adaptable aux tendances, aux moteurs et aux réalités actuels. 	CUA, AUDA-NEPAD, CER et États membres	Institutions techniques, parties prenantes, partenaires développement